

# INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIEGNE NOYON

## PROJET PEDAGOGIQUE



**ANNEE 2023 / 2024**



Validée par l'ICOGi DE  
du 16 octobre 2023

Référence image page de garde :

[http://www.google.fr/url?sa=i&rc=j&q=&esrc=s&source=images&cd=&ved=2ahUKEwik91vjh9jdAhVNqxoKHd1QD9cQjxx6BAGBEAI&url=http%3A%2F%2Fwww.ifsivannes.fr%2Fmain%2Findex.php%2Fle-projet-de-l-institut&psig=AOvVaw1a9iKJ2Pq\\_UBuHf53vU9S&ust=1538030367665168](http://www.google.fr/url?sa=i&rc=j&q=&esrc=s&source=images&cd=&ved=2ahUKEwik91vjh9jdAhVNqxoKHd1QD9cQjxx6BAGBEAI&url=http%3A%2F%2Fwww.ifsivannes.fr%2Fmain%2Findex.php%2Fle-projet-de-l-institut&psig=AOvVaw1a9iKJ2Pq_UBuHf53vU9S&ust=1538030367665168)

## SOMMAIRE

<b>I – PREAMBULE</b>	3 à 5
1.1 Les Instituts du CHCN	6
1.2 Les missions de l’I.F.S.I	6
<b>II – STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLES</b>	7 à 8
<b>III – LE PROJET PEDAGOGIQUE LE PROJET DE FORMATION</b>	8 à 21
3.1 La conception générale :	9
3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation	10 à 19
▪ Les paliers d’apprentissage	12
▪ Le courant socioconstructiviste	13
▪ La pédagogie différenciée suivi pédagogique	13 à 14
▪ Le projet professionnel	14 à 15
▪ Le rôle et posture du formateur	15
▪ L’alternance intégrative	15
▪ La formation théorique	15
▪ La formation clinique	16 à 17
▪ La formation en simulation	17 à 18
▪ Les outils numériques	18
3.3 La progression d’apprentissage	19 à 21
• Les différentes postures pédagogiques	19
• Le profil professionnel IDE attendu requiert	19
• Le centre de documentation	19 à 20
• L’organisation des semestres	20
• L’évaluation	20 à 21
<b>VI - L’ORGANISATION</b>	22 à 57
4.1 Les personnes en formation	22
4.2 La présentation de l’équipe institutionnelle de l’IFSI	22 à 23
4.3 L’organisation de la formation	23 à 57
a) L’alternance	24 à 25
b) L’organisation pédagogique du S1 et S2	24 à 38
c) L’organisation pédagogique du S3 et S4	39 à 48
d) L’organisation pédagogique du S5 et S6	49 à 60
e) Les annexes	61 à 63

## I PREAMBULE

Si la crise épidémique a démontré la qualité du système de santé français autant que l'engagement et le professionnalisme de tous les acteurs, elle a aussi révélé des dysfonctionnements, des inégalités, des rigidités malgré la qualité de soins dispensés et la réactivité des soignants. La crise sanitaire a mis en exergue les conditions de travail et les injonctions paradoxales impactant les pratiques soignantes ainsi que le manque de moyens matériels et humains, les lourdeurs administratives et les cloisonnements hôpital, médecine de ville et établissements médico-sociaux.

Devant cette situation, le Ségur de la santé a été lancé en mai 2020, dans la continuité des orientations du plan Ma santé 2022, pour bâtir les fondations d'un système de santé plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires pour répondre aux défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle (vieillesse de la population, maladies chroniques, perte d'autonomie, exigence d'information.).

Après deux années de vague épidémique qu'affrontent les professionnels de la santé, soigner les soignants, soutenir les professionnels est indispensable afin de lutter contre le désenchantement lié à la perte de sens des missions du prendre soin. Sans oublier que les professionnels de santé s'interrogent aussi d'un point de vue éthique, déontologique et législatif sur l'organisation du système de santé et sur leurs valeurs.

Rendre attractif les métiers de la santé constitue un enjeu aujourd'hui et pour les années à venir au regard de la démographie. Le manque de professionnels est crucial. Un des moyens pour faire face est l'augmentation de l'offre de formation.

La conception « hôpital entreprise » a trouvé sa limite devant la crise épidémique et pour la prise en charge singulière des personnes. Le Ségur de la santé tend à introduire de la souplesse dans la gestion des soins et à adapter les contraintes budgétaires aux situations particulières afin de ne pas exclure une partie de la population parmi les plus précaires du système de santé en renforçant la qualité des soins pour tous. Des réformes sont menées pour mettre fin au « tout T2A » et développer de nouveaux modes de financements (qualité, objectif en santé publique, dotation populationnelle...). Des avancées voient aussi le jour pour garantir l'accès aux soins : création des maisons et centres de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des sites pilotes de service d'accès aux soins (SAS).

La stratégie nationale de santé proposée par le ministre de la santé et de la prévention pilote la stratégie du Ségur de la santé pour transformer en profondeur le système de santé dans les territoires et avec les acteurs. On note une volonté de déconcentrer ce pilotage par les Agences Régionales de Santé.

De même, le rapport IGAS et IGESR (octobre 2022) portant sur l'évolution de la profession et de la formation infirmières a proposé des recommandations en terme de champ de compétence et d'exercice, d'accès et de contenu à la formation. François Braun ministre de la santé sortant a donc lancé en juin 2023, le processus de révision de textes sur la profession infirmière ainsi que la refonte complète de la formation.

2024, année charnière qui permettra de revoir les compétences infirmières, la formation en renforçant l'accompagnement des étudiants (les cordées de la réussite) entre autre et les carrières par la reconnaissance de l'expertise et l'ouverture de nouvelles possibilités de progression et d'évolution.

Les axes de transformations prioritaires sont :

- L'accélération de la feuille de route santé mentale et psychiatrie
- La mise en œuvre des nouveaux leviers sur l'organisation du temps de travail et l'engagement collectif
- La qualité de vie des professionnels
- Le déploiement des projets d'investissements pour structurer une offre de soins cohérente et pertinente sur le territoire
- L'amélioration du fonctionnement interne, du management et de la gouvernance
- Le développement de l'exercice coordonné véritable révolution de l'organisation des soins de ville
- Le déploiement des outils du numérique pour une meilleure coordination du parcours

Bien évidemment une vigilance est maintenue pour :

- **Mettre en place une politique de promotion de la santé incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie**
- **Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé**
- **Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge**
- **Réaffirmer la place des citoyens**
- **Répondre au défi du vieillissement de la population**

Les difficultés économiques et sociales nous rappellent à quel point les déterminants sociaux de la santé sont essentiels, malgré les progrès techniques et scientifiques de la médecine. Cette situation implique le développement de nouvelles compétences et de nouvelles coopérations entre professionnels provoquant des modifications dans le rôle des différents acteurs de santé. Le développement depuis 2018, des formations de pratiques avancées, renforce les compétences des professionnels de santé infirmiers en transférant les compétences. La finalité est aussi d'améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients.

Cette évolution ne peut se faire sans les professionnels de santé. On ne peut pas transformer notre système de santé sans repenser la manière dont on forme les soignants et dont on pense leurs carrières.

Alors pour faire face à ces changements, les formations doivent s'adapter en lien avec la stratégie de santé déployée par le ministère de la santé et de la prévention dont le fil rouge de la transformation est **la qualité et la pertinence des soins** avec la mise en place de réels parcours de soins durant lesquels les patients n'auront pas à assumer seuls la coordination des différents professionnels de santé.

Les évolutions de la formation devront intégrer les quatre piliers du Ségur de la santé et le Ségur du numérique :

- **Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent**
- **Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement aux services de la qualité des soins**
- **Simplifier les organisations et le quotidien des équipes**
- **Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires, aux services des usagers**
- **Développer le volet numérique (mon espace santé, l'Identité Nationale de Santé...)**

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route « grand âge et autonomie » :

- **Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et prévenir la perte d'autonomie**
- **Favoriser l'hospitalisation à domicile**
- **Généraliser l'accès à la télémédecine pour les personnes âgées**
- **Soutenir les aidants dans leur engagement**
- **Promouvoir la bientraitance**

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route santé mentale et psychiatrie :

- **Promouvoir le bien être mental**
- **Prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide**
- **Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible et diversifiée**
- **Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique**

En intégrant les objectifs du service sanitaire :

- **Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé : développer leur compétence à mener des actions auprès de tout public**
- **Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé**
- **Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles**
- **Favoriser l'autonomie des étudiants, renforcer le sens de leur engagement dans leurs études**
- **Favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité**

**Comment s'adapter à ces défis en tant qu'organisme de formation ?**

Notre priorité en tant qu'institut de formation est de prendre la mesure de ces enjeux multiples auxquels est confronté le système de santé, de former les futurs acteurs de la prévention et de la promotion de la santé en tenant compte des besoins spécifiques de la région Hauts-de-France marquée par des indicateurs et des déterminants de santé défavorables, des enjeux des GHT, mais aussi en développant les moyens pédagogiques (SIMU, blended learning, ludopédagogie positionnement et renforcement pédagogique et accompagnement liés au recrutement par Parcoursup) tout en intégrant l'universitarisation des études en santé, les passerelles entre formations.

Notre stratégie de formation recherche le déploiement et l'intégration des compétences axées sur la qualité et la sécurité des soins, le respect des droits fondamentaux des patients, le positionnement en tant qu'acteur de sa prise en charge, partenaire des soins. La dynamique pédagogique favorise le travailler ensemble, moteur de l'amélioration des pratiques pour fluidifier le parcours de soins pour le patient et les aidants. Un de nos enjeux aussi est l'évaluation des pratiques professionnelles pour en améliorer la pertinence, s'interroger et se remettre en question.

Il semble nécessaire de réfléchir ensemble aux pratiques de soin qui ne touchent plus le malade, mais qui l'observent à distance par imageries interposées, pour ne pas désincarner la prise en soins.

Notre conception de formation intègre la relation humaine au cœur de cette démarche.

## **1.1 Les Instituts du CHCN**

Depuis le 1er juin 2016, le Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon est en GHT Oise Nord Est avec le Centre Hospitalier de Crépy en Valois, des EHPAD et l'IME de Ribécourt.

La dimension du GHT n'a pas d'impact sur les formations initiales à ce jour.

En janvier 2021, nous avons reçu le renouvellement des agréments pour l'IFSI et l'IFAS pour les 5 années à venir et obtenu la certification QUALIOPI en maintenant la norme ISO 9001 V2015.

Les instituts du CHCN sont bien implantés dans le bassin de vie et d'emploi. Malgré la crise économique, les agglomérations Compiègne, Noyon restent dynamiques.

Il est vrai que Compiègne présente une situation géographique privilégiée de par sa situation. En effet, la ville se trouve sur les axes Rouen- Soissons- Reims et Saint-Quentin- Noyon- Creil Senlis. Organisé autour de deux communes (Compiègne et Noyon) le compiégnois est une zone d'emploi urbanisée où la population est en légère croissance.

Les instituts du CHCN se situent dans le territoire de santé OISE NORD EST.

Le département de l'Oise représente 13,78% de la population régionale, la population de l'Oise gagne 2374 habitants depuis le dernier recensement.

Même si la population des moins de 30 ans représente 37,9% dans l'Oise, la population des plus de 60 ans représente 21,9%. Cette population vieillit et a des besoins et des demandes en santé.

Les instituts IFSI et IFAS du CHCN s'inscrivent dans leur bassin de vie pour répondre aux besoins et demandes de la population par la mise en œuvre de formation initiales et continues.

La formation initiale d'infirmier permet à des jeunes en poursuite de scolarité et/ou en reconversion professionnelle d'obtenir une qualification de niveau III et la formation initiale d'aide-soignant d'obtenir un niveau IV.

Qualifier une population permet à celle-ci de faciliter son employabilité, cet axe est une des priorités de la politique du conseil régional des Hauts-de-France.

Depuis la loi de décentralisation d'août 2004, la région est devenue un acteur majeur pour les structures de formation sanitaires en tant que décideur et financeur.

## **1.2 Les missions de l'IFSI**

Il a pour missions :

- La formation initiale des infirmiers et des aides-soignants
- Des formations continues : incluant notamment la formation d'adaptation à l'emploi, la préparation à la sélection d'admission
- La participation aux groupes de travail : permettant les échanges et/ou la représentativité
- La recherche en soins infirmiers : initier la recherche clinique et la recherche en pédagogie

Ces missions s'inscrivent dans un processus d'amélioration des pratiques pour amorcer la démarche de certification.

## **II STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE**

La Direction de l'IFSI a défini une politique de gestion institutionnelle pour les 5 années à venir.

Cette politique institutionnelle s'inscrit dans ce contexte de changement qui intègre les enjeux actuels du système de santé. Elle est managée dans le respect des valeurs suivantes : l'altérité, la bienveillance, la responsabilité et l'humanisme.

Face à la complexité des situations rencontrées par les professionnels de santé, les instituts du CHCN doivent adapter les dispositifs de formation.

De par leurs expériences et leurs cultures professionnelles, l'institut peut proposer rapidement des dispositifs de formation innovants afin de répondre aux besoins et demandes. Réactivité et anticipations sont deux capacités majeures de nos instituts.

L'équipe institutionnelle de l'institut prend en compte le contexte évolutif du système de santé, l'évolution des métiers, les enjeux sociétaux, le contexte règlementaire, les enjeux économiques et la stratégie du Ségur de la santé pour élaborer les cycles de formation. Elle collabore avec l'ensemble des partenaires (ARS, Conseil Régional, FHF, Universités...) afin de répondre à sa mission de service public.

La direction a donc défini 4 axes majeurs :

- **Positionner l'IFSI comme partenaire ressource et organisme de formation pour le bassin d'emploi et de vie de la région**

Collaborer avec les structures sanitaires et sociales : Pôle Emploi, ARS, Mission Locale, tutelle, DREETS, Conseil Régional, structure de formation du Compiègnais et du Noyonnais, lycée, BEP Sanitaire et Social, UTC... au regard de la politique régionale de santé.

Proposer des dispositifs de formation de type :

- Prestation ponctuelle (GHT Oise Nord Est),
- Cycle de formation continue : remise à niveau, adaptation à l'emploi pour les AS et agents de service chargés des personnes décédées...
- Intervention ponctuelle dans les lycées, collèges, structures de soins...
- Information

Développer le travail pluridisciplinaire avec les acteurs de la formation du territoire.

- **Contribuer aux besoins de formation, au regard de l'évolution des métiers et des orientations de santé publique, par des dispositifs de formation innovants pour répondre aux besoins de formation des professionnels de santé et de la population**
  - Formation d'adaptation aux emplois
  - Formation aux aidants
  - Formation qualifiante
  - Formation par simulation
  - Formation en distanciel
  - DPC pour les professionnels de santé.
  - Pour mémo : expérimentation avec l'ANFH et le GEPSO pour une formation spécialisant des professionnels du secteur sanitaire et social pour l'accompagnement de l'avancée en âge des personnes en situation d'handicap qui a permis d'établir le cahier des charges national de la formation.
  
- **Anticiper les compétences et mettre de la cohérence entre métiers / emploi / formation**

Intégrer dans les projets de formations l'évolution en matière de :

- Qualité de formation
- Evaluation des Pratiques Professionnelles
- Orientations de santé publique
- Universitarisation des formations paramédicales
- Utilisation des nouvelles technologies (SIMU et blend learning)
- L'internationalisation (projet ERAMUS+)

Développer les compétences des formateurs notamment par la formation tout au long de la vie pour contribuer à la formation et à la recherche dans le domaine de la santé.

- **Certifier les IFSI IFAS et participer activement au développement du partenariat avec les structures de soins, conformément au référentiel de certification de l'HAS pour améliorer les pratiques**
  - Certification ISO 9001 V 2015 renouvellement en décembre 2020
  - Certification Qualiopi depuis décembre 2020-sans réserve-
  - Formation tutorat
  - Participation à la certification HAS du CHICN



### **III LE PROJET PEDAGOGIQUE – LE PROJET DE FORMATION**

#### **3.1 Conception générale**

Le projet pédagogique est l'instrument central nécessaire à la réalisation d'un projet de formation. Il contient l'ensemble des éléments qui visent à assurer la qualité de la formation. Il va permettre de former des professionnels en devenir.

Le projet pédagogique et de formation est réajusté et/ou enrichi chaque année.

Il formalise les orientations pédagogiques de l'IFSI<sup>1</sup> de COMPIEGNE NOYON, sous la conduite et la responsabilité de la Direction. Il permet de définir les intentions pédagogiques, fil conducteur des apprentissages tant cliniques que théoriques. Celles-ci sont communiquées aux intervenants<sup>2</sup> et aux partenaires<sup>3</sup> tout au long de la formation.

Ce projet est élaboré par l'équipe pédagogique de l'institut du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE NOYON, établissement de santé publique. Il est l'aboutissement du consensus<sup>4</sup> de cette équipe.

Il s'appuie sur :

- Les lois et arrêtés relatifs à la profession
- La politique de santé nationale, européenne, mondiale
- Le schéma régional d'organisation sanitaire et sociale (SROSS)
- Le schéma régional de formation des Hauts-de-France
- La dynamique du GCS des IFSI Picardie
- Le GHT Oise Nord Est : projet médical partagé, plan de formation pour les personnels
- La dynamique du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE-NOYON :
  - Le projet d'établissement
  - Le projet médical partagé
- Les conceptions et les valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique.

---

<sup>1</sup> - Institut de Formation en Soins Infirmiers

<sup>2</sup> - Toute personne permanente ou non permanente à l'IFSI qui intervient auprès des apprenants

<sup>3</sup> - Destinataires des nouveaux diplômés (gestionnaires institutionnels, ARS...)

<sup>4</sup> - C'est l'implication de toute l'équipe sans exception.

### **3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation<sup>5</sup>**

Les objectifs du projet pédagogique sont à la fois simples et ambitieux : à partir d'une réflexion d'équipe menée au regard de l'évolution des professions de santé, de l'universitarisation des études, de l'alternance intégrative, du développement des compétences, il est apparu indispensable de réinterroger des paradigmes dans le soin.

La réflexion amorcée doit permettre l'émergence et la lisibilité de la dynamique pédagogique, dont le fil conducteur est :

#### **« LA PHILOSOPHIE DU SOIN ET LA DEMARCHE ETHIQUE » « TOUT SOIN COMMENCE PAR L'EXPERIENCE DE L'ALTERITE »**

La démarche éthique est au cœur du projet pédagogique/projet de formation dans la mesure où l'éthique s'interroge sur le Savoir Agir Complexe.

Cette recherche de sens doit contribuer au processus de changement engagé dès le début de la formation ainsi qu'au développement de l'identité professionnelle.

« C'est que la personne qui se construit en face de nous ne se laisse pas faire, cherche même à s'opposer (...) pour nous rappeler qu'elle n'est pas un objet que l'on construit mais un sujet qui se construit » P. MEIRIEU.

Elle impose de revisiter des questions telles que :

#### **QU'EST-CE QUE LE SOIN ? QU'EST-CE QUE SOIGNER ? QU'EST -CE QUE LA MALADIE ? QU'EST- CE QUE LE HANDICAP ?**

#### **AVOIR UNE MALADIE ET ETRE MALADE, AVOIR MAL (douleur) et ETRE MAL (souffrance)**

Cette unité de sens, de cohérence doit nous permettre de décliner nos intentions pédagogiques.

Le premier temps de ce travail consistera à mettre en mouvement la pensée de G. Canguilhem : Le normal et le pathologique au sein de la formation avec l'aide d'un philosophe.

Il s'agit de développer une culture soignante ainsi qu'une pratique interdisciplinaire au moyen de connaissances construites et éprouvées dans leur mise en œuvre dans le réel.

Le processus d'apprentissage par compétence s'appuie sur le socioconstructivisme dont un des principaux postulats est que la connaissance est construite par le sujet et non transmise.

Il est important de souligner dans cette perspective que les apprentissages proposés aux étudiants doivent être contextualisés.

Au cours des six semestres les différentes unités d'enseignements ainsi que les stages cliniques doivent offrir des points de vue croisés et argumentés à partir de ce fil conducteur.

---

<sup>5</sup> Réflexion avec le projet d'accompagnement de l'équipe pédagogique avec S. ROBINEAU, sur proposition de G MARC.



Le projet pédagogique permet de développer les 10 compétences infirmières suivantes nécessaires à l'exercice professionnel :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes.
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

### Les paliers d'apprentissage

Les choix pédagogiques ont été définis pour permettre à l'étudiant de travailler les trois paliers d'apprentissage en référence au courant cognitiviste (contextualisé, décontextualisé, recontextualisé) :

- « **Comprendre** » l'étudiant acquiert les savoirs et savoirs faire nécessaires à la compréhension des situations.
- « **Agir** » l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action.
- « **Transférer** » l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Ces trois paliers sont nécessaires pour tout professionnel infirmier qui doit faire face à la complexité des situations et à la gestion des crises (économiques, sociales, pandémiques...)

La démarche réflexive<sup>6</sup> est une exigence de la formation pour permettre aux étudiants de clarifier leur posture à chaque étape de la démarche afin d'explicitier au mieux les valeurs, les intentions et les normes qui participent aux choix et aux décisions dans leur pratique professionnelle.

Ainsi ils intègrent les savoirs dans une logique de construction des compétences.

La démarche réflexive a pour objectifs :

- Comprendre les pratiques, expliciter les pratiques
- Améliorer les pratiques
- Développer l'identité professionnelle

---

<sup>6</sup> « La réflexivité consiste pour un sujet à prendre du recul par rapport à ses pratiques professionnelles de façon à expliciter la façon dont il s'y prit pour modéliser et pour faire évoluer ses schémas opératoires dans de nouvelles situations » Guy Le Boterf Construire les compétences individuelles et collectives Ed organisation 2003

### **Le courant socio constructiviste :**

Les principes qui sous-tendent la formation par compétence sont les théories éducatives :

<b>Du constructivisme :</b>	processus actif par lequel chaque apprenant construit ses propres savoirs en les rattachant à ce qu'il sait déjà.
<b>Du cognitivisme :</b>	fonctionnement de la mémoire faisant ressortir que l'on retient mieux ce que l'on a compris.
<b>Du socioconstructivisme :</b>	l'apprenant développe ses compétences en comparant ses performances à celles de ses pairs et des adultes qui l'entourent.

Ces principes ont les effets suivants :

- Permettre de centrer l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation non pas sur des objectifs morcelés mais sur un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir être dans une perspective d'interdisciplinarité et dans les situations de vie courante.
- Favoriser la progression de l'apprenant selon son rythme et de développer chez lui une autonomie progressive.

### **La pédagogie différenciée : l'accompagnement personnalisé**

Il est basé sur le processus de professionnalisation et de construction identitaire en cohérence avec l'alternance intégrative.

L'accompagnement personnalisé dans le cadre du suivi pédagogique doit permettre à l'étudiant de :

- Approfondir la compréhension des pratiques et des valeurs professionnelles en relation avec des expériences vécues en stage
- Se questionner sur les valeurs et les pratiques professionnelles
- Repérer ses limites dans un groupe professionnel
- Analyser des situations professionnelles pour développer une posture réflexive
- Transférer ses connaissances pour contribuer au raisonnement clinique
- Repérer son rythme d'apprentissage ;
- Identifier ses points forts et les axes d'amélioration dans les domaines théoriques et cliniques pour réajuster ;
- Affirmer ses valeurs personnelles et professionnelles, initier la démarche éthique ;
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faciliter sa progression ;
- Acquérir une autonomie croissante en développant son potentiel personnel et son sens des responsabilités.

L'accompagnement personnalisé est un moyen pédagogique, il est assuré à l'IFSI par l'équipe institutionnelle.

Chaque étudiant a un formateur référent de suivi pédagogique pour la durée des études.

Tout changement se négocie avec le formateur référent ou l'institution.

Le référent de suivi pédagogique a pour mission sur les lieux de stage :

- **D'accompagner les équipes :**
  - Expliquer le référentiel de compétences et d'activité et de formation
  - Expliquer les outils notamment le portfolio
  - Répondre aux questions
  
- **De contribuer au développement de l'analyse clinique :**
  - Reprendre la méthodologie du raisonnement clinique, mobiliser les savoirs dans la mesure du possible avec le tuteur :
    - 1/ A partir de dossiers
    - 2/ A partir des soins
  - Analyser la pratique pour développer la posture réflexive :
    - En stage :
      - 1/ immédiate ou après réalisation des soins
      - 2/ Sur pratique observée et/ou réalisée
      - 3/ Exploitation de stage.

Le suivi pédagogique individuel nécessite de la part de l'étudiant une démarche volontaire et une préparation.

Ces temps de rendez-vous sont institutionnalisés pour l'ensemble des apprenants.

Le suivi pédagogique est une ressource mise à disposition de l'apprenant.

Pour répondre aux besoins des apprenants, chaque formateur référent du suivi pédagogique met à disposition de façon hebdomadaire un temps de rencontre pour permettre aux étudiants d'obtenir des réponses à leurs questionnements si besoin tout au long de la formation.

Le suivi pédagogique a aussi pour finalité, l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant et sa mise en œuvre cohérente à plus ou moins long terme.

L'institution est attentive au bien être des apprenants. Elle met à leur disposition des permanences sociales et la possibilité de consultation avec une psychologue.

Un référent handicap est aussi mis à leur disposition et avec l'aide des médecins généralistes et du service de santé au travail, des adaptations de formation peuvent être envisagées.

Ces ressources doivent contribuer au bien-être de l'apprenant en devenir de soignant, à la qualité des soins dispensés dans un contexte parfois déstabilisant et face à des injonctions paradoxales pour le soignant.

### **Le projet professionnel :**

Le projet professionnel permet la projection individuelle de l'étudiant en soins infirmiers en tant que professionnel infirmier. Il est un des moyens permettant la construction professionnelle.

Le projet professionnel se construit sur les 6 semestres de formation de façon transversale.

Ce projet peut contribuer à la possibilité d'accéder ultérieurement à des formations grâce aux passerelles du LMD.

Il permet à l'étudiant de construire son identité professionnelle :

- en affirmant ses valeurs personnelles et professionnelles,
- en approfondissant les connaissances professionnelles,
- en développant et/ou en renforçant ses capacités personnelles et professionnelles,
- en se projetant dans son avenir professionnel (savoir devenir).

L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant dans la construction de son projet professionnel.

**Rôle et posture du formateur :**

- Guider l'étudiant dans la construction de son projet sur le plan méthodologique.
- Permettre à l'étudiant de s'interroger au regard des compétences requises pour devenir un(e) infirmier(e) polyvalent(e).
- Accepter que l'étudiant chemine à son rythme.
- Favoriser l'autonomie dans un cadre professionnel en facilitant le questionnement et la posture de chercheur.
- Favoriser la recherche dans le secteur de la santé

**L'alternance intégrative**

L'équipe pédagogique a dégagé des axes privilégiés au cours des 6 semestres de formation :

✓ Développer le raisonnement clinique en renforçant les savoirs fondamentaux et en analysant des situations professionnelles pour contribuer à une prise en charge de qualité du patient.

✓ Simuler des situations de soins pour développer le sens de l'observation, la dextérité, l'organisation et l'analyse de situation.

✓ Initier l'étudiant à la recherche en soins infirmiers pour permettre à ce futur professionnel de s'engager comme acteur dans la recherche en soins infirmiers et la recherche clinique médicale.

✓ Permettre à l'étudiant de donner du sens à sa pratique en développant sa responsabilité d'un point de vue éthique et dans le respect du cadre législatif.

L'alternance intégrative doit permettre à l'étudiant d'obtenir une posture réflexive. Celle-ci est travaillée notamment par l'analyse de situation et l'analyse de pratique.

**La formation théorique :**

Le référentiel de formation propose des **unités d'enseignement** (UE) de quatre types :

- des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « **contributives** » aux savoirs infirmiers,
- des unités d'enseignement de **savoirs constitutifs** des compétences infirmières,
- des unités **d'intégration** des différents savoirs et leur mobilisation en situation,
- des unités de méthodes de travail (TIC, méthodologie) et la pratique d'une langue étrangère (anglais).

**La notion de savoirs fondamentaux est primordiale pour permettre à l'étudiant d'accéder à des niveaux de formation supérieure ou de le réorienter.**

## **La formation clinique :**

Selon la directive européenne 2005-36 :

**« L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises<sup>7</sup>. »**

Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Le retour sur la pratique, la réflexion, et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur.

Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière.

Pour le suivi des acquisitions, le portfolio de l'étudiant sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers. Les compétences se déploient tout au long de la formation. L'étudiant pour les acquérir doit les travailler systématiquement à chaque stage.

La mise en place **des groupes « alternance intégrative et soutenance de stage »** ont pour objectif d'accompagner l'apprenant dans le processus de professionnalisation, la construction de l'identité professionnelle et les traversées parfois douloureuses ou « questionnantes » que les situations humaines peuvent générer.

Ces groupes « alternance intégrative et soutenance de stage » doivent contribuer au bien-être psychologique de l'apprenant en devenir de soignant, à la qualité des soins dispensés dans un contexte parfois déstabilisant et face à des injonctions paradoxales pour le soignant.

Le binôme (formateur-psychologue) permet un regard croisé, et un partage de compétences, une écoute différente.

Le dispositif du groupe « alternance intégrative et soutenance de stage » doit permettre :

- De remettre en activité (dans le sens d'une action interne au sujet) des concepts abordés en formation par un étayage qui en favorise la compréhension et le sens dans la pratique clinique.
- De réinterroger intimement et collectivement les postures professionnelles.
- De solliciter dans cet espace la compétence réflexive et éthique, d'où une position « méta » indispensable pour l'apprenant.

Un stage est reconnu « **qualifiant** » lorsque le **maître de stage** se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, **d'un tuteur de stage** et d'un **professionnel de proximité** au quotidien.

---

<sup>7</sup> Directive Européenne sur la reconnaissance des qualifications – JOCE du 30.9.2005



Le rôle du tuteur de stage auprès de l'apprenant est de :

- Transmettre leurs savoirs et savoir-faire professionnels dans le cadre d'une relation pédagogique positive.
- Repérer son rôle de facilitateur dans la mise en place de l'alternance intégrative, du raisonnement clinique, du travail de réflexivité et de professionnalisation.

Les étudiants doivent faire durant leur formation 4 types de stage :

- Soins Courte Durée,
- Soins en Santé Mentale et en Psychiatrie,
- Soins de Longue Durée et SSR,
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

L'IFSI du CHCN a fait la répartition suivante :

- Soins de courte durée tous les stages en MCO et les services de gériatrie aigue considérés médecine
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : les services de laboratoire, les EHPAD, les crèches, les services de consultations externes...
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : les services de SMR, de réadaptation USLD et UHR
- Soins en santé mentale et en psychiatrie : tous services prenant en charge des personnes ayant un handicap mental ou une pathologie psychiatrique : IME, IMPRO, CAT, services de psychiatrie...

L'IFSI nomme **un formateur référent** pour chaque stage, au-delà de sa fonction de régulateur, il a pour missions :

- Assurer la coordination entre les lieux de stage et l'institut.
- Favoriser l'approche par compétences en lien avec les référentiels de formation –AS et IDE- et le projet pédagogique au niveau des maîtres de stage, tuteur, référent de proximité.
- Accompagner l'apprentissage du raisonnement clinique et de la posture réflexive, pour l'apprenant, en co-partenariat avec les maîtres de stage, tuteur, référent de proximité.
- Communiquer avec le référent de suivi pédagogique pour que celui-ci suive le parcours de l'apprenant dans le développement de ses compétences.

### **La formation en simulation :**

C'est une méthode pédagogique innovante qui associe la formation procédurale aux gestes et situations et l'évaluation des pratiques professionnelles et des synergies d'équipe<sup>8</sup>.

L'équipe pédagogique des instituts à réaliser un projet d'apprentissage par simulation en lien avec le fil conducteur du projet pédagogique : qu'est-ce que le soin ? Qu'est-ce que soigner ? Qu'est-ce que la maladie ? Qu'est-ce que le handicap ?

Les finalités développées par la simulation en santé sont :

- Organiser un parcours professionnalisant centré sur l'acquisition des compétences et sur la personne soignée.
- Favoriser un exercice professionnel ancré dans la réalité du contexte socio-économique. Faire coexister approche éthique et approche économique.

---

<sup>8</sup> Instruction DGOS n°PF2/2013/383 du 19 novembre 2013

La simulation en santé est contributive à l'acquisition des compétences, elle s'inscrit dans la philosophie du soin de l'institut de formation.

Cet outil pédagogique s'appuie sur la théorie du socio constructivisme, c'est également un outil d'apprentissage expérientiel.

La simulation en santé interroge la stratégie de la formation, le rôle du formateur et sa posture et les conditions d'apprentissage. Les IFSI du regroupement ont élaboré un projet de simulation régional (voir annexe).

### **La gamification ou la ludification :**

Le jeu est naturellement utilisé pour développer l'engagement des utilisateurs dans des processus compliqués et non engageants au demeurant. La gamification tire alors profit des effets du jeu sur l'Homme : le jeu est engageant, challengeant et favorise la concentration et l'apprentissage.

On assiste à la démocratisation de l'usage du jeu à d'autres fins que celles du divertissement depuis presque 20 ans. La formation s'est saisie de cet outil. Rendre acteur l'apprenant peut faciliter les apprentissages et lui permettre de transposer ses acquis.

### **Les outils numériques dans la formation**

Les nouvelles technologies de l'information permettent :

- D'améliorer la qualité de l'apprentissage en offrant l'opportunité d'optimiser à la fois le temps passé à la formation et l'organisation du travail, en articulant différentes modalités d'apprentissage qui soient également interactives et ludiques. Ainsi le temps présentiel est enrichi avec des activités à distance utilisant ces nouvelles technologies, qui s'articulent, se complètent et se répondent de manière à favoriser leur ancrage dans la durée et dans la pratique.
- D'être acteur de sa formation.
- De favoriser l'autonomie des élèves en les responsabilisant.
- De diminuer les coûts de formation, et de réduire l'impact carbone (diminution du papier)

L'évolution des techniques d'apprentissage met en avant un réel gain sur l'assimilation des données :

- En permettant aux apprenants de travailler des points qui ne seraient pas acquis,
- En servant de point de départ à des révisions ou prérequis,
- En commençant la formation dans des conditions d'apprentissages optimales.
- En permettant un ancrage des connaissances
- En permettant de développer des compétences en informatique

L'apprentissage en distanciel favorise l'appropriation et l'assimilation des connaissances par :

- La mise en ligne de cours magistraux et le raisonnement clinique,
- La réalisation de forum et chats en lien avec les cours et/ou suivi pédagogiques,
- La réalisation de cartes mentales, de travaux à partir de textes ressources, accompagné pour certains travaux d'un feed-back,
- Des quizz, glossaires,
- Des évaluations formatives, normatives,
- Des tests finaux des apprentissages (Bilan de connaissances)

### **3.3 : La progression d'apprentissage**

La demande de soins se transforme et se diversifie en lien avec le vieillissement de la population, l'augmentation des pathologies chroniques et à la co-morbidité, la vulnérabilité de certaines catégories sociales, l'exigence d'information et de la qualité des soins.

Cette transformation induit de nouveaux enjeux et de nouveaux défis ainsi que nouvelles formes de coopérations interprofessionnelles notamment en extra hospitalier.

Cela implique une évolution naturelle de l'identité professionnelle pour y répondre.

Les choix pédagogiques retenus favorisent le développement des compétences dans une logique de progression au cours des 6 semestres.

Cette stratégie pédagogique est mise en œuvre par les formateurs tout au long de la formation.

Le formateur est co-garant avec les soignants de la qualité des soins, il tient compte de l'évolution des savoirs, de l'évolution des métiers et de l'adaptation à l'emploi.

Ces enjeux déterminent **différentes postures pédagogiques**, retenues par l'équipe de l'IFSI du CHCN, telle que :

- Accompagnateur,
- Conseiller,
- Constructeur des savoirs (apprendre à apprendre),
- Evalueur,
- Facilitateur,
- « Inducteur » de questionnement,
- Initiateur à la recherche,
- Négociateur,
- Organisateur.

Ces postures pédagogiques sont au service du développement du futur professionnel.

#### **Le profil professionnel infirmier attendu requiert :**

- Une démarche éthique.
- Une ouverture d'esprit
- Un raisonnement clinique et une posture réflexive
- Des connaissances, un savoir être et un savoir faire
- Une capacité d'adaptation sociale dans un contexte mouvant (personne âgée, pathologies de dépendance, pathologies chroniques et co-morbidité, précarité et pathologies mentales...)

Pour développer ce professionnalisme, les 6 finalités du projet de formation seront mises en œuvre tout au long de la formation.

#### **Le centre de documentation :**

L'IFSI possède un centre de documentation. C'est un espace de culture, de recherche et d'échanges avec l'implication du documentaliste.

Le rôle du centre de documentation est de fournir une aide aux formateurs et aux futurs professionnels, mais aussi à tous les collaborateurs de l'IFSI et à tous les professionnels de la santé.

C'est un espace de communication au sein de l'hôpital mais aussi inter-IFSI et avec les différentes structures locales, régionales.

Le centre de documentation du Centre Hospitalier est regroupé avec celui de l'IFSI au sein même de l'institut.

Le CDD de l'IFSI est un outil pédagogique indispensable dans la formation des étudiants.

Elle leur permet d'approfondir leurs connaissances et de s'initier à la recherche.

Le fonds documentaire se compose d'environ trois mille ouvrages et d'une dizaine d'abonnements à des revues professionnelles.

Le personnel de la bibliothèque, assure la gestion du fonds documentaire et des prêts.

Il a pour mission de faciliter l'accès aux documents et à l'information des usagers et d'effectuer des recherches documentaires ou bibliographiques.

L'accès à internet permet de tenir à jour les textes législatifs et réglementaires régissant la profession et la formation des infirmiers.

Le personnel de la bibliothèque joue également un rôle pédagogique auprès des étudiants.

#### **L'organisation des semestres (voir annexe).**

#### **L'évaluation :**

L'évaluation s'inscrit dans une pratique culturelle hospitalière.

Elle est en adéquation avec les valeurs professionnelles.

L'évaluation vise à mesurer le degré d'acquisition des apprenants au regard du niveau requis et des exigences professionnelles. C'est porter un jugement, à partir de critères définis et validés.

L'évaluation permet d'identifier les points forts et les points à améliorer pour permettre à l'apprenant de progresser, de réajuster pour mener son projet de formation et développer les compétences professionnelles attendues pour optimiser la prise en charge des personnes.

Au cours de leur formation, les apprenants doivent acquérir les comportements professionnels indispensables à la sécurité et au respect de la dignité et des droits des personnes soignées.

Pour cela l'IFSI évalue la maîtrise de certains apprentissages (exemples : application de traitements, respect de l'hygiène, calcul de dose, communication, relation d'aide...) ce qui entraîne la non validation des unités d'enseignement et/ou des compétences au regard des critères définis.

Pour l'acquisition des compétences en situation et l'acquisition des actes, activités et techniques de soins, les critères de qualité et de sécurité sont évalués.

L'étudiant ne peut pas avoir acquis les compétences si ces critères ne sont pas respectés.

Lors des stages, seuls les équipes soignantes valident les compétences et une co-évaluation de la part des formateurs est faite lors du suivi pédagogique.

Ces acquisitions se font progressivement au cours de la formation.

L'équipe pédagogique de l'IFSI va accompagner l'étudiant pour lui permettre de développer son auto évaluation, ainsi il pourra gagner en autonomie.

C'est un des axes développés dans le suivi pédagogique.

Le calendrier des évaluations est précisé au début d'année scolaire.

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon les principes de capitalisation et de compensation.

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elle.

Les crédits de formation sont attribués par une commission d'attribution des ECTS. Chaque semestre cette commission se réunit et se prononce sur l'attribution des ECTS et sur la poursuite du parcours de l'étudiant. Le passage en semestre supérieur année s'effectue selon le schéma (voir annexe).

## IV L'ORGANISATION

### 4.1 Les personnes en formation

Les personnes en formation à la rentrée de septembre 2023 : à la date du 1 septembre

#### Etudiants en soins infirmiers :

**Promotion 2020/2023** : 8 étudiants présentés au jury de DE IDE de décembre 2023.

**Promotion 2021/2024** : 116 étudiants dont 8 réinscriptions administratives

**Promotion 2022/2025** : 104 étudiants dont 7 réinscriptions administratives

**Promotion 2023/2026** : 140 étudiants dont 8 réinscriptions administratives

#### Elèves aides-soignants :

**Promotion 2023/2024** : 70 élèves

Élèves, se composant de la façon suivante :

Formation initiale : 44

Formation discontinuë : 16

Redoublants : 9

Apprenti : 1

### 4.2 Présentation de l'équipe institutionnelle

#### a) Personnel permanent :

Madame FAY Gaëtane assure la direction de l'Institut.

Elle est accompagnée d'une adjointe Madame BENVENISTE Raphaëlle, et de personnes qualifiées pour assurer la formation.

La diversité, de leurs compétences et de leurs expériences professionnelles, permet d'assurer la qualité et la globalité de la formation.

L'équipe institutionnelle est responsable de la cohérence du dispositif de formation.

<b>L'Equipe Pédagogique</b>	
<b>NOMS et Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>
<b>BARBIER Ludivine</b>	Référente L2
<b>DAOUT Murielle</b>	Référente L2
<b>DECAYEUX Amandine</b>	Référente L1
<b>DELIN Céline</b>	Référente L3 RQ
<b>DESSUILLE Jean-Marie</b>	CLM
<b>DUMANT Sandrine</b>	Référente AS / IDE 80%
<b>HARDIER Nathalie</b>	Référente L1 et référente handicap
<b>ETIENNE Frédéric</b>	Référent L3
<b>EYPERT Nathalie</b>	Référente L2
<b>KIZIKA Muriel</b>	Référente AS / IDE
<b>DESMASURES Damien</b>	Référent L1
<b>MARQUER Laëtitia</b>	Référente L2
<b>MARTINEK Erika</b>	Référente L2
<b>NEUVILLE Juliette</b>	Référente AS / IDE
<b>LEMOINE Julie</b>	Référente L3
<b>LEXCELLENT Stéphanie</b>	Référente L1
<b>PIQUET Marie-Aude</b>	Arrivera par mutation L1
<b>ROUSSEL Delphine</b>	Référente L3
<b>TRICHARD Christophe</b>	Référent L1
<b>TRUCHELUT Claire</b>	Référente L3 RQ et missions FC
<b>VALENTE Maria Christina</b>	Référente AS / IDE
<b>L'Equipe du Secrétariat</b>	
<b>BRULANT Elisabeth</b>	Référente IDE L1– 80%
<b>COUVREUR Vanessa</b>	Référente IDE L2 + Régie – 80%
<b>JOSEPH Nathalie</b>	Référente AS
<b>MONTGRENIER Ingrid</b>	Référente IDE L3 et Formation continue
<b>DURUSSEL Marion</b>	Accueil et stage
<b>L'Equipe des Documentalistes</b>	
<b>BRUNEL Christine</b>	Documentaliste
<b>MONTAIGNE Marie</b>	Documentaliste 80% + Régie
<b>L'Equipe de l'Entretien</b>	
<b>DRONIOU Joël</b>	Intendant
<b>RENAUD Cyril</b>	Référent des Locaux
<b>Informatique</b>	
<b>1 Informaticien</b>	

b) Le personnel vacataire :

De nombreux professionnels interviennent en fonction de leurs compétences (médecins, psychologues, infirmiers, aide-soignant, kinésithérapeutes etc.).

#### **4.3 L'Organisation de la formation :**

- L'alternance (voir annexe)
- L'organisation pédagogique du S1 et S2
- L'organisation pédagogique du S3 et S4
- L'organisation pédagogique du S5 et S6

## L'organisation de la 1<sup>ère</sup> année de formation

### LA PREMIERE ANNEE DE FORMATION EN SOINS

#### INFIRMIERS

#### PROMOTION 2023-2026

#### ANNEE 2023-2024

### 1/ Orientations pédagogiques en lien avec les finalités du projet pédagogique

- Initier le processus de construction identitaire professionnelle de l'étudiant en soins infirmiers et sa posture professionnelle.
- Initier la prise de conscience de l'étudiant de son engagement et de sa responsabilité vis-à-vis de la personne soignée.
- Favoriser l'appropriation des connaissances et des modes de raisonnement lui permettant d'évaluer des situations de soins.
- Impulser la posture réflexive de l'étudiant afin de lui permettre de développer le raisonnement clinique au travers des situations de soins rencontrées.
- Familiariser l'étudiant avec le concept de compétence.
- Identifier les différentes compétences infirmières mobilisées dans les situations de soins.
- Initier le questionnement de l'étudiant sur la philosophie du soin et le sens de la démarche éthique.
- Considérer l'humain dans sa singularité en tenant compte des différentes dimensions qui le fondent (sociale, culturelle, anthropologique et psychologique...).
- Positionner le patient au centre de la relation soignant-soigné en intégrant le secret professionnel, le consentement au soin, l'information patient.
- Sensibiliser l'étudiant à la différence entre « avoir une maladie » et « être malade » afin de les amener à intégrer la « subjectivité malade ».
- Identifier les différents professionnels de santé intervenant auprès des patients en intra ou extrahospitalier.
- Développer le sens de la collaboration de l'étudiant avec les différents professionnels de santé (en particulier : aide-soignant, auxiliaire de vie, auxiliaire puéricultrice, aide médico-psychologique, brancardier, agent de service hospitalier).
- Former l'étudiant aux gestes et soins d'urgence dans le cadre des urgences relatives et/ou absolues.
- Sensibiliser l'étudiant aux situations de crise et à leurs répercussions physiques et psychiques.
- Initier l'étudiant à la démarche de promotion et d'éducation à la santé.
- Sensibiliser l'étudiant aux bonnes pratiques dans les soins (hygiène, ergonomie, administrations médicamenteuses, identitovigilance).



## **2/ Valeurs et posture soignante**

En lien avec le projet d'établissement et le projet pédagogique de l'IFSI du CHICN :

Les étudiants en soins infirmiers de 1<sup>ère</sup> année développent leur posture professionnelle, leurs apprentissages autour des valeurs et des principes suivants :

- **L'Engagement, l'Autonomie et la Responsabilité**
  - L'étudiant s'implique et s'investit dans sa formation en alternance : il est acteur de sa formation. Il assume ses actes en respectant les bonnes pratiques, les droits du patient, les règles professionnelles, institutionnelles, éthiques et déontologiques.
  
- **La Bienveillance, le Respect, l'Altérité et la Solidarité**
  - L'étudiant apprend à travailler en équipe à l'IFSI et en stage.
  - L'étudiant respecte les différences socioculturelles des personnes soignées, des soignants, des collègues.
  - L'étudiant développe ses capacités relationnelles.
  - L'étudiant développe ses capacités à prendre soin de l'Autre.
  
- **La posture réflexive**
  - L'étudiant acquiert des savoirs, savoirs faire et savoir-être, les intègre et s'inscrit dans une démarche réflexive.
  - Il s'interroge sur le sens des soins afin de s'adapter à la personne dans sa situation singulière en incluant son histoire de vie, son expérience de santé, son vécu et son ressenti par rapport à la maladie.
  - L'étudiant s'inscrit dans une démarche de questionnement, d'analyse, de recherches et de réflexion éthique en tant que futur professionnel.
  
- **La Professionnalisation**
  - A partir de ses représentations initiales, des différents enseignements et expériences de stage, l'étudiant s'inscrit dans un processus de professionnalisation en lien avec les différents paliers d'apprentissage.
  - L'étudiant développe ses capacités d'adaptation auprès des équipes, des populations prises en soin et au sein de différentes structures.

### 3/ Processus de développement des compétences :

Dans le but de développer progressivement les 10 compétences définies dans le référentiel de la profession infirmier :

- AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE :

- ✓ L'étudiant s'inscrit dans une posture d'accompagnateur auprès de la personne soignée en stage et à l'IFSI dans le cadre de la Simulation en santé, des analyses de pratique, des travaux pratiques, en lien avec la **compétence 3 « accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »**.
- ✓ Il s'initie à l'observation clinique, identifie les étapes du raisonnement clinique en lien avec la **compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »** au travers des différentes UE et du stage.
- ✓ L'étudiant identifie les valeurs de la profession infirmière, intègre les actes et les règles professionnelles en lien avec la **compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »**.
- ✓ L'étudiant identifie les besoins, les demandes, les désirs spécifiques de la personne soignée afin d'adapter sa communication et sa posture soignante en lien avec la **compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »**.

- AU 2<sup>EME</sup> SEMESTRE :

- ✓ En lien avec la **compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »**, l'étudiant développe le raisonnement clinique infirmier notamment au travers des situations cliniques abordées à l'IFSI, en Simulation, en stage.
- ✓ Il poursuit le développement de la **compétence 4**, initiée au semestre 1 **« Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »** en s'appuyant sur les connaissances et les règles de bonnes pratiques acquises au semestre 1 (biologie, cycles de la vie et grandes fonctions, pharmacologie, processus traumatiques).
- ✓ A travers les situations cliniques rencontrées, il s'initie à la pluri professionnalité et élabore un projet de soins personnalisé en lien avec la **compétence 2 « concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »**.

- ✓ Il identifie les concepts de la relation soignant-soigné dans le cadre de la mise en œuvre de la **compétence 6 « communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »**.
- ✓ Au cours de ce semestre, l'étudiant entretient et consolide la **compétence 3 « accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »** mise en œuvre au 1<sup>er</sup> semestre.

Dès le début de la formation, et tout au long de la 1<sup>ère</sup> année, l'étudiant est sensibilisé aux autres compétences du référentiel.

Au travers des différentes méthodes pédagogiques (format hybride) : situations emblématiques, analyses de pratique, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation en santé, suivi pédagogique individuel et collectif, l'étudiant met en œuvre les connaissances conceptuelles et procédurales nécessaires au développement de ses compétences.

#### **4/ L'équipe de formateurs coordinateurs de la promotion 2023-2026**

- Amandine DECAYEUX
- Damien DESMASURES
- Nathalie HARDIER
- Stéphanie LEXCELLENT
- Marie Aude PIQUET
- Christophe TRICHARD

#### **5/ Organisation générale**

La première année se déroulera du 04 septembre 2023 au 07 juillet 2024

25 semaines de formation théorique **875 H**

15 semaines de formation en stage **525 H**

**TPG** **101 H**

4 semaines **de vacances** **140 H**

- 1 semaine du 30/10/2023 au 05/11/2023
- 1 semaine du 01/01/2024 au 07/01/2024
- 1 semaine du 22/04/2024 au 28/04/2024
- 1 semaine du 01/07/2024 au 07/07/2024
- Les vacances d'été débutent le 08/07/2024

## 6/ Organisation des unités d'enseignement :

Les coordinateurs du semestre 1 et 2 sont responsables des unités d'enseignement suivantes

### Semestre 1

Unités d'enseignement		CM	TD	compétence	ECTS
<b>1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT</b>					
<b>1.1</b>	<b>Psychologie, sociologie, anthropologie</b> D.DESMASURES, S.LEXCELLENT	40h	15h	6	3
<b>1.3</b>	<b>Législation, éthique, déontologie</b> A.DECAYEUX, N.HARDIER	20h	20h	7	2
<b>2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES</b>					
<b>2.1</b>	<b>Biologie fondamentale</b> D.DESMASURES, C.TRICHARD	20h	5h	4	1
<b>2.2</b>	<b>Cycles de la vie et grandes fonctions</b> D.DESMASURES, C.TRICHARD	45h	15h	4	3
<b>2.4</b>	<b>Processus traumatiques</b> S.LEXCELLENT, N.HARDIER	30h	10h	4	2
<b>2.10</b>	<b>Infectiologie, hygiène</b> C.TRICHARD, N.HARDIER	20h	20h	3	2
<b>2.11</b>	<b>Pharmacologie et thérapeutiques</b> D.DESMASURES, A.DECAYEUX	35h	10h	4	2
<b>3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES</b>					

3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière AD/DD/NH/SL/CT	15h	25h	1	2
<b>4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS</b>					
4.1	Soins de confort et de bien être A.DECAYEUX, S.LEXCELLENT	6h	34h	3	2
<b>5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE</b>					
5.1	Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens AD/DD/NH/SL /CT		35h	3	2
5.8	Stage professionnel 5 semaines				5
<b>6. METHODES DE TRAVAIL</b>					
6.1	Méthodes de travail S.LEXCELLENT, C.TRICHARD		25h		2
6.2	Anglais A.DECAYEUX, N.HARDIER		20h		2

## Semestre 2

Unités d'enseignement		CM	TD	compétence	ECTS
<b>1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT</b>					
<b>1.1</b>	<b>Psychologie, sociologie, anthropologie</b> D.DESMASURES, S.LEXCELLENT	25h	10h	6	2
<b>1.2</b>	<b>Santé publique et économie de la santé</b> A.DECAYEUX, C.TRICHARD	20h	15h	5	2
<b>2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES</b>					
<b>2.3</b>	<b>Santé maladie handicap, accidents de la vie</b> D.DESMASURES, N.HARDIER	15h	15h	1	2
<b>2.6</b>	<b>Processus psychopathologiques</b> N.HARDIER, S LEXCELLENT	30h	10h	4	2
<b>3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES</b>					
<b>3.1</b>	<b>Raisonnement et démarche clinique infirmière</b> AD/DD/NH/SL /CT	5h	25h	1	2
<b>3.2</b>	<b>Projet de soins infirmiers</b> AD/DD/SL/NH/CT	5h	15h	2	1
<b>4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS</b>					
<b>4.2</b>	<b>Soins relationnels</b> A.DECAYEUX, C.TRICHARD	3h	15h	6	1
<b>4.3</b>	<b>Soins d'urgences</b>	6h	15h	4	1

	S.LEXCELLENT, D.DESMASURES				
4.4	<b>Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</b> N.HARDIER, C.TRICHARD	7h	23h	4	2
4.5	<b>Soins infirmiers et gestion des risques</b> A.DECAYEUX, S.LEXCELLENT	10h	10h	7	1
<b>5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE</b>					
5.2	<b>Evaluation d'une situation clinique</b> AD/DD/NH/SL/ CT		20h	1	2
5.8	<b>Stage professionnel 10 semaines</b>				10
<b>6. METHODES DE TRAVAIL</b>					
6.2	<b>Anglais</b> A.DECAYEUX, C.TRICHARD, N.HARDIER		10h		2

## 7/ Suivi pédagogique

Il comprend le :

**Suivi pédagogique individuel** : avant chaque départ en stage, pendant le stage, à chaque retour de stage, et en fonction des demandes ou besoins de l'étudiant avec le formateur référent de suivi individuel.

**Suivi pédagogique collectif** : avant le départ en stage, à chaque retour de stage dans le cadre d'analyses de pratique en groupe restreint avec le référent de suivi et/ou le référent de stage.

**Groupe alternance intégrative** : accompagnement réflexif autour des expériences de stage au retour du stage S1 et stage S2B en binôme avec psychologue et formateur. (le 10/01/24 post S1 – le 26/06/24 post S2B)

## 8/ Organisation des stages

Pour le semestre 1 et 2, la durée des stages est de :

- 5 semaines pour le stage S1 : du 27/11/2023 au 31/12/2023
- 10 semaines pour le stage S2 :
  - S2 A : 5 semaines : du 05/02/2024 au 10/03/2024
  - S2 B : 5 semaines : du 06/05/2024 au 09/06/2024

## **9/ Organisation des simulations**

- ✚ Semestre 1 (Simu « Sonnette »)
  - Mardi 7 novembre 2023 (9h00-10h30 – 10h30-12h00 – 13h30-15h00 – 15h-16h30)
  - Lundi 13 novembre 2023 (13h30-15h00 – 15h-16h30)
  - Mercredi 15 novembre 2023 (13h30-15h00 – 15h-16h30)
  - Jeudi 16 novembre 2023 (13h30-15h00 – 15h-16h30)
  
- Semestre 2 (Simu)
  - Lundi 10 juin 2024 (9h00-10h30 – 10h30-12h00 – 13h30-15h00 – 15h-16h30)
  - Mercredi 12 juin 2024 (13h30-15h00 – 15h-16h30)
  - Lundi 24 juin 2024 (13h30-15h00 – 15h-16h30)
  - Mercredi 26 juin 2024 (13h30-15h00 – 15h-16h30)



**10/ CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 1 ET  
SEMESTRE 2**

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 1 PROMOTION 2023/2026**

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE ET HORAIRE SESSION 1	DATE ET HORAIRE SESSION 2
<b>UE 1.1 S1 Psycho socio anthropologie</b>  <b>Compétence 6</b>	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts	Travail écrit en individuel  En présentiel	<b>Jeudi 18/01/2024</b>  <b>de 08h30 à 10h00</b>	<b>Jeudi 07/03/2024</b>  <b>de 08h30 à 10h00</b>
<b>UE 1.3 S1 Législation, éthique, déontologie</b>  <b>Compétence 7</b>	Evaluation écrite des connaissances	Travail écrit en individuel  En présentiel	<b>Jeudi 18/01/2024</b>  <b>de 11h00 à 12h30</b>	<b>Jeudi 07/03/2024</b>  <b>de 11h00 à 12h30</b>
<b>UE 2.1 S1 Biologie fondamentale</b>  <b>Compétence 4</b>	Evaluation écrite des connaissances	QCM  En distanciel	<b>Mercredi 17/01/2024</b>  <b>de 8h30 à 9h00</b>	<b>Mardi 05/03/2024</b>  <b>de 8h30 à 9h00</b>
<b>UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions</b>  <b>Compétence 4</b>	Evaluation écrite des connaissances	QCM et QROC  En distanciel	<b>Mercredi 17/01/2024</b>  <b>de 9h30 à 10h00</b>	<b>Mardi 05/03/2024</b>  <b>de 9h30 à 10h00</b>
<b>UE 2.4 S1 Processus traumatiques</b>  <b>Compétence 4</b>	Evaluation écrite des connaissances	Ecrit individuel  En présentiel	<b>Vendredi 17/11/23</b>  <b>de 10h30 à 12h00</b>	<b>Mardi 20/02/24</b>  <b>de 10h30 à 12h00</b>
<b>UE 2.10 S1 Infectiologie Hygiène</b>  <b>Compétence 3</b>	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	QCM et QROC A partir d'une situation de soins, analyse d'une situation clinique  En distanciel	<b>Mercredi 15/11/23</b>  <b>QROC/QCM de 08h30 à 08h50 puis analyse de 09h30 à 10h30</b>	<b>Mercredi 21/02/24</b>  <b>QROC/QCM de 08h30 à 08h50 puis analyse de 09h30 à 10h30</b>
<b>UE 2.11 S1 Pharmacologie et thérapeutiques</b>  <b>Compétence 4</b>	Evaluation écrite des connaissances	QCM et QROC  En présentiel	<b>Vendredi 17/11/23</b>  <b>de 8h30 à 9h30</b>	<b>Mardi 20/02/24</b>  <b>de 8h30 à 9h30</b>

<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS</b>	<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>FORME</b>	<b>DATE ET HORAIRE SESSION 1</b>	<b>DATE ET HORAIRE SESSION 2</b>
<b>4.1 S1 Soins de confort et de bien être</b>  <b>Compétence 3</b>	Travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur	Exposé oral en groupe à partir d'un écrit. Préparation 45 minutes et 30 minutes d'exposé	<b>lundi 08/01/2024</b> <b>de 08h30 à 12h00</b>	<b>Jeudi 22/02/24</b> <b>de 08h30 à 12h00</b>
<b>UE 3.1 S1 Raisonement et démarche clinique infirmière</b>  <b>Compétence 1</b>	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint	Travail écrit d'analyse en groupe restreint.  En présentiel	<b>Vendredi 19/01/24</b> <b>de 9h00 à 12h00</b>	<b>Vendredi 08/03/24</b> <b>de 9h00 à 12h00</b>
<b>UE 5.1 S1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</b>  <b>Compétence 3</b>	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint	Travail écrit d'analyse en groupe restreint  En présentiel	<b>Vendredi 19/01/24</b> <b>de 13h30 à 16h30</b>	<b>Vendredi 08/03/24</b> <b>de 13h30 à 16h30</b>
<b>UE 6.1 S1 Méthodes de travail</b>  <b>Compétence 8</b>	Réalisation d'une analyse de textes professionnels à partir d'un corpus	Réalisation d'une analyse de textes professionnels à partir d'un corpus  En distanciel – Dépôt dossier	<b>Dépôt dossier sur M@delein-e</b> <b>le 20/12/23</b> <b>à 8h30 dernier délai</b>	<b>Dépôt dossier sur M@delein-e</b> <b>le 09/02/24</b> <b>à 8h30 dernier délai</b>
<b>UE 6.2 S1 Anglais</b>  <b>Compétence 8</b>	Présence et participation active	Session 2 uniquement :	<b>Présence et participation tout au long du semestre 1</b>	<b>Vendredi 02/02/2024</b> <b>de 8h30 à 9h00</b>

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 2 PROMOTION 2023/2026**

<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS</b>	<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>FORME</b>	<b>DATE ET HORAIRE SESSION 1</b>	<b>DATE ET HORAIRE SESSION 2</b>
<b>UE 1.1 S2 Psycho socio anthropologie</b>  <b>Compétence 6</b>	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	Ecrit individuel  En présentiel	<b>Mardi 30/04/24</b>  <b>de 08h30 à 10h00</b>	<b>Mardi 25/06/24</b>  <b>de 08h30 à 10h00</b>
<b>UE 1.2 S2 Santé publique et économie de la santé</b>  <b>Compétence 5</b>	Evaluation écrite des connaissances	QROC et situation à analyser  En distanciel	<b>Vendredi 03/05/24</b>  <b>de 08h30 à 09h00</b>  <b>puis de 09h30 à 10h30</b>	<b>Lundi 24/06/24</b>  <b>de 08h30 à 09h00</b>  <b>puis de 09h30 à 10h30</b>
<b>UE 2.3 S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie</b>  <b>Compétence 1</b>	Evaluation des connaissances	A partir d'une situation de soins, analyse d'une situation clinique	<b>Mardi 30/04/24</b>  <b>de 11h00 à 12h30</b>	<b>Mardi 25/06/24</b>  <b>de 11h00 à 12h30</b>
<b>UE 2.6 S2 Processus psychopathologiques</b>  <b>Compétence 4</b>	Evaluation écrite des connaissances	Travail individuel à partir de situations cliniques  En présentiel	<b>Vendredi 19/04/24</b>  <b>de 14h00 à 15h30</b>	<b>Jeudi 20/06/24</b>  <b>de 08h30 à 10h00</b>
<b>UE 3.1 S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière</b>  <b>Compétence 1</b>	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	Travail individuel à partir d'une situation  En présentiel	<b>Jeudi 18/04/24</b>  <b>de 8h30 à 11h30</b>	<b>Mercredi 19/06/24</b>  <b>de 8h30 à 11h30</b>
<b>UE 3.2 S2 Projet de soins infirmiers</b>  <b>Compétence 2</b>	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration de projet de soins	Travail individuel à partir d'une situation  En présentiel	<b>Jeudi 18/04/24</b>  <b>de 14h00 à 17h00</b>	<b>Mercredi 19/06/24</b>  <b>de 14h00 à 17h00</b>

<p><b>UE 4.2 S2 Soins relationnels</b></p> <p><b>Compétence 6</b></p>	<p>Analyse d'une situation relationnelle</p>	<p>Travail oral en groupe restreint de réflexion avec utilisation des concepts</p> <p>En présentiel</p>	<p><b>Mercredi 17/04/24</b></p> <p><b>de 09h00 à 12h00</b></p>	<p><b>Lundi 17/06/24</b></p> <p><b>de 09h00 à 12h00</b></p>
---	--	---	--	---

<p><b>UE 4.3 S2 Soins d'urgence</b></p> <p><b>Compétence 4</b></p>	<p>Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence délivrée en fin de formation</p>	<p>Présence, participation active</p> <p>(21h)</p>	<p><b>Lundi 11 mars 2024</b></p> <p><b>(8h30-12h30 et 13h30-17h30)</b></p>	<p><b>Lundi 17/06/24 de 13h30 à 17h30</b></p>
			<p><b>Jeudi 14 avril 2024</b></p> <p><b>(8h30-12h30 et 13h30-17h30)</b></p>	
			<p><b>Jeudi 21 mars 2024</b></p> <p><b>(8h30 à 12h30 et 13h30-17h30)</b></p>	
			<p><b>Vendredi 22 mars 2024</b></p> <p><b>(8h30 à 12h30 et 13h30-17h30)</b></p>	
			<p><b>Mercredi 27 mars 2024</b></p> <p><b>(8h30-12h30 et 13h30 à 17h30)</b></p>	
			<p><b>Jeudi 28 mars 2024</b></p> <p><b>(8h30 à 12h30 et 13h30-17h30)</b></p>	
			<p><b>Mardi 16/04/24</b></p> <p><b>(NRBC et risques collectifs)</b></p> <p><b>de 08h30 à 12h30</b></p>	

<b>UE 4.4 S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</b> <b>Compétence 4</b>	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Pratique en situation simulée En présentiel	<b>Semaine du 13/05/24 au 17/05/24</b> <b>de 08h30 à 12h30</b> <b>L1 et L2 (15/05/24)</b>	<b>Mardi 18/06/24 et le vendredi 21/06/24</b> <b>De 08h30-12h30 / 13h30-17h30</b> <b>L1 et L2</b>
<b>UE 4.5 S2 soins infirmiers et gestion des risques</b> <b>Compétence 7</b>	Evaluation écrite de connaissances	Travail écrit individuel En présentiel	<b>Jeudi 02/05/24</b> <b>de 14h00 à 15h30</b>	<b>Jeudi 27/06/24</b> <b>de 14h00 à 15h30</b>
<b>UE 5.2 S2 Evaluation d'une situation clinique</b> <b>Compétence 1</b>	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Travail oral en groupe restreint En présentiel	<b>Jeudi 02/05/24</b> <b>de 08h30 à 12h30</b>	<b>Jeudi 27/06/24</b> <b>de 08h30 à 12h30</b>
<b>UE 6.2 S2 Anglais</b>	Présence et participation active	Présence et participation	<b>Présence et participation tout au long du semestre 2</b>	<b>Mercredi 26/06/24</b> <b>de 8h30 à 09h00</b>

## L'organisation de la 2<sup>ème</sup> année de formation :

### LA DEUXIEME ANNEE DE FORMATION EN SOINS

#### INFIRMIERS

#### PROMOTION 2022 2025

#### ANNEE 2023-2024

### 1/ FINALITES :

Au cours de cette année, le formateur accompagne l'étudiant dans le développement de ses compétences professionnelles et humaines afin de devenir un professionnel responsable, engagé, réflexif dans une relation à l'Autre empreinte d'humanité. L'étudiant poursuit la construction de son identité professionnelle au travers de ses apprentissages.

La deuxième année de formation sensibilisera les étudiants aux enjeux de la prévention primaire et leur permettra de déployer leur posture éducative, notamment par la mise en œuvre du service sanitaire et de l'éducation thérapeutique. Ils développeront également leurs capacités d'analyse de situation en équipe interdisciplinaire dans les différentes dimensions du soin.

### 2/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES DE L'ANNEE

Les enseignements de cette année permettront de mobiliser les prérequis et de renforcer les apprentissages théoriques et cliniques des semestres 1 et 2.

- L'étudiant progresse dans son raisonnement clinique en effectuant les liens entre les connaissances acquises et les situations professionnelles rencontrées
- L'étudiant analyse les situations cliniques de plus en plus complexes en tenant compte de la singularité de la personne soignée et de son entourage afin de prendre les décisions adaptées et d'élaborer des projets de soins infirmiers dans un contexte pluri professionnel
- L'étudiant développe sa relation à l'autre en se confrontant à ses représentations, ses émotions, ses connaissances, sa conception du soin
- L'étudiant informe la personne soignée, recherche son consentement et sa participation aux soins afin de l'accompagner à être acteur de sa propre santé
- L'étudiant favorise la création d'un climat de confiance avec la personne soignée, son entourage ou un groupe de personnes
- L'étudiant développe sa posture relationnelle et éthique en s'appuyant sur des valeurs professionnelles et sur des techniques de soins relationnels
- L'étudiant identifie les besoins spécifiques des populations afin de participer à la lutte contre les inégalités territoriales et sociales en matière de santé
- L'étudiant enrichit son questionnement professionnel, éthique et déontologique, en situations de soins
- L'étudiant développe conjointement sa pratique professionnelle et sa posture réflexive à travers les situations de soins tout en s'appuyant sur des données probantes
- L'étudiant s'initie à la recherche en soins infirmiers afin de se familiariser avec la méthodologie et enrichir ses connaissances en sciences infirmières
- L'étudiant effectue les soins conformément aux règles de bonnes pratiques (notamment l'hygiène, l'asepsie, le consentement, l'identitovigilance, les bonnes pratiques d'administration des médicaments notamment le respect de la prescription médicale et les 5B, la traçabilité, les transmissions)

- L'étudiant développe l'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles en lien avec sa responsabilité, la qualité et la sécurité des soins
- L'étudiant s'initie à l'encadrement des apprenants en tenant compte de leurs demandes, de leurs besoins spécifiques et de leurs niveaux de formation

### **3/ FIL CONDUCTEUR DES DEUX SEMESTRES :**

#### **- *Semestre 3 : Interdisciplinarité, collaboration, altérité, singularité, interactions humaines***

L'étudiant élabore et met en œuvre un projet de soins centré sur la personne soignée, en prenant en compte son entourage. Il s'inscrit dans une dynamique d'équipe en identifiant les champs de compétences des autres professionnels de santé.

Afin de favoriser la collaboration entre les différents acteurs, l'étudiant développe sa posture professionnelle.

Cette posture professionnelle s'enrichit par la connaissance de soi. L'étudiant apprend donc à mieux se connaître pour prendre soin de l'Autre. Ce rapport à l'altérité permet une mise en lumière de la singularité de la personne pour élaborer un projet de soin personnalisé.

Il est également amené à analyser les interactions humaines pour adapter sa posture relationnelle envers la personne soignée, l'entourage, les aidants et les autres professionnels.

De plus, il initie la démarche projet en santé publique en interdisciplinarité dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé.

#### **- *Semestre 4 : Adaptabilité, promotion de la santé, éducation thérapeutique, encadrement des stagiaires, initiation à la recherche en soin, qualité et sécurité des soins, éthique du soin***

L'étudiant poursuit les démarches de santé publique et d'éducation thérapeutique initiées en semestre 3. Il propose des interventions soignantes adaptées auprès des populations cibles puis les évalue.

Il élabore un projet d'encadrement singulier et développe ses compétences pédagogiques. Il prend conscience de la nécessité d'ajuster la démarche d'encadrement aux besoins spécifiques de l'apprenant.

Il mobilise son raisonnement, agit en situation, développe sa pratique réflexive afin d'améliorer la sécurité et la qualité des soins.

Enfin, la réflexion philosophique amène l'étudiant à renforcer son questionnement éthique et à se positionner dans le contexte sanitaire et socio-économique actuel.

### **4/ L'EQUIPE DE FORMATEURS COORDINATEURS DE 2<sup>ème</sup> ANNEE :**

Ludivine BARBIER



Murielle DAOUT  
Nathalie EYPERT  
Laetitia MARQUER  
Erika MARTINEK

## **5/ ORGANISATION GENERALE**

L'alternance 2023/2024 permet à l'étudiant de visualiser et d'anticiper l'organisation de ses apprentissages théoriques et pratiques.

La deuxième année se déroulera du 4 septembre 2023 au 07 juillet 2024 inclus.

20 semaines de formation à l'IFSI	<b>700 H</b>
20 semaines de formation en <b>stage</b>	<b>700 H</b>

Semaines de **vacances** :

- 1 semaine du 09/10/2023 au 15/10/2023 inclus
- 1 semaine du 18/12/2023 au 24/12/2023 inclus
- 2 semaines du 22/04/2024 au 05/05/2024 inclus
- Vacances d'été à partir du lundi 08 juillet 2024

(Sous réserve de la validation des stages S3 et S4)

## **6/ ORGANISATION DES UNITES DE FORMATION :**

Les formateurs référents du semestre 3 et 4 sont responsables de l'organisation des unités d'enseignement définies par le référentiel. Ils coordonnent les différentes interventions au cours de cette deuxième année de formation.

### SEMESTRE 3

Unités d'enseignement		CM	TD	compétence	ECTS
<b>1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT</b>					
<b>1.2</b>	<b>Santé publique et économie de la santé Service sanitaire des étudiants en santé N.EYPERT / <u>E.MARTINEK</u></b>	20h	20h	5	3
<b>2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES</b>					
<b>2.5</b>	<b>Processus inflammatoires et infectieux <u>L.BARBIER</u> / M.DAOUT</b>	20h	10h	4	2
<b>2.8</b>	<b>Processus obstructifs N.EYPERT/<u>L.MARQUER</u></b>	30h	10h	4	2
<b>2.11</b>	<b>Pharmacologie et thérapeutiques L.MARQUER/ <u>E.MARTINEK</u></b>	15h	5h	4	1
<b>3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES</b>					
<b>3.2</b>	<b>Projet de soins infirmiers <u>L.MARQUER/M.DAOUT</u></b>	5h	15h	2	1
<b>3.3</b>	<b>Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionalité <u>L.MARQUER/L.BARBIER</u></b>	10h	10h	9	1
<b>4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS</b>					
<b>4.2</b>	<b>Soins relationnels <u>L.BARBIER / M.DAOUT</u></b>	4h	36h	6	2
<b>4.6</b>	<b>Soins éducatifs et préventifs <u>N.EYPERT</u> / E.MARTINEK</b>	4h	21h	5	2
<b>5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE</b>					
<b>5.3</b>	<b>La communication et conduite de projet <u>L.BARBIER</u> / N.EYPERT</b>		40h	2 et 6	4
<b>5.8</b>	<b>Stage 10 semaines</b>				10
<b>6. METHODES DE TRAVAIL</b>					
<b>6.2.</b>	<b>ANGLAIS M.DAOUT/ <u>E.MARTINEK</u></b>		10h		2

Unités d'enseignement	SEMESTRE 4	CM	TD	compétence	ECTS
<b>1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT</b>					
1.3	Législation, éthique, déontologie L.BARBIER / <u>E.MARTINEK</u>	30h	20h	7	3
<b>2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES</b>					
2.7	Défaillances organiques et processus dégénératifs L.BARBIER / <u>N.EYPERT</u>	30h	10h	4	2
<b>3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES</b>					
3.4	Initiation à la démarche de recherche <u>M.DAOUT</u> / E.MARTINEK	20h	15h	8	2
3.5	Encadrement des professionnels de soins <u>M.DAOUT</u> / N.EYPERT	10h	20h	10	2
<b>4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS</b>					
4.3	Soins d'urgence E.MARTINEK / <u>L.MARQUER</u>	3h	18h	4	1
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical N.EYPERT/ <u>L.MARQUER</u>	6h	34h	4	2
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques <u>L.BARBIER</u> / L.MARQUER	10h	10h	7	1
4.6	Soins éducatifs et préventifs <u>N.EYPERT</u> / E.MARTINEK		15h	5	2
<b>5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE</b>					
5.4	Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires L.MARQUER / <u>L.BARBIER</u>		40h	5 et 10	4
5.8	Stages 10 semaines Dont stage Service Sanitaire des Etudiants en Santé N.EYPERT / E.MARTINEK				10
<b>6. METHODES DE TRAVAIL</b>					
6.2	Anglais M.DAOUT / <u>E.MARTINEK</u>		5h		1

## **7/ SUIVI PEDAGOGIQUE**

➤ Validation des objectifs de stage avec formateur référent de suivi pédagogique :  
Durant les semaines précédentes des périodes de stage

- Entretien de suivi pédagogique stage S3a
  - Le mercredi 22 Novembre 2023 de 8h30 à 12h30
  - Le jeudi 23 Novembre 2023 de 13h30 à 17h30
- Entretien de suivi pédagogique stage S3b
  - Le mercredi 7 Février 2024 de 8h30 à 12h30
  - Le vendredi 09 Février 2024 de 8h30 à 12h30
- Entretien de suivi pédagogique stage S4a
  - Le mercredi 17 Avril 2024 de 13h30 à 17h30
  - Le vendredi 19 Avril 2024 de 8h30 à 12h30
- Entretien de suivi pédagogique stage S4b
  - Le mardi 2 Juillet 2024 de 8h30 à 12h30
  - Le mercredi 3 Juillet 2024 de 8h30 à 12h30
- Alternance intégrative soutenance de stage avec psychologue et formateur référent d'année
  - Après le stage S3a : le mardi 21/11/2023 de 9h00 à 12h00
  - Après le stage S4a : le jeudi 11/04/2024 de 9h00 à 12h00
- Analyse de pratique en collectif avec le référent de suivi pédagogique
  - Le Mercredi 14 Février 2024 de 9h00 à 12h00

## **8/ ORGANISATION DES STAGES**

Pour les semestres 3 et 4, les périodes de stages sont :

- Stage S3a : du mardi 17 Octobre au dimanche 19 Novembre 2023
- Stage S3b : du lundi 25 Décembre 2023 au dimanche 04 Février 2024
- Stage S4a : du mardi 12 Mars au dimanche 07 Avril 2024
- Stage S4b : du lundi 03 Juin au dimanche 30 juin 2024

## **9/ ORGANISATION DU SERVICE SANITAIRE ET DE LA SIMULATION EN SANTE :**

### **SERVICE SANITAIRE**

- La partie théorique se déroule sur lundis entre le 02 Octobre et le 11 Décembre 2023 en dehors des périodes de vacances scolaires de l'académie.

Les lundis : 02/10/2023 ; 16/10/2023 ; 06/11/2023 ; 13/11/2023 (date prévue de rencontre avec les référents sur les terrains) ; 20/11/2023 ; 27/11/2023 ; 04/12/2023 ; 11/12/2023

- Le stage du service sanitaire aura lieu les lundis du 8 Janvier 2024 au 06 mai 2024 en dehors des périodes de vacances scolaires de l'académie.

Les lundis : 22/01/2024 ; 29/01/2024 ; 05/02/2024 ; 12/02/2024 ; 19/02/2024 ; 11/03/2024 ; 18/03/2024 ; 25/03/2024 ; 08/04/2024 ; 15/04/2024 (Dernier jour, bilan évaluation)

- Les ECTS du Service Sanitaire des Etudiants en Santé seront répartis ainsi (sous réserve de modification) :
  - 3 ECTS réalisation de la fiche projet dans le cadre de l'UE 1.253 Santé publique économie de la santé
  - 2 ECTS correspondant au stage lié au service sanitaire

### **SIMULATION EN SANTE**

#### **Semestre 3**

- Le mercredi 06 Décembre 2023 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le jeudi 07 décembre 2023 de 13h30 à 17h30
- Le vendredi 08 décembre 2023 de 8h30 à 12h30

#### **Semestre 4**

- Le mercredi 21 Février 2024 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le jeudi 22 février 2024 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE	DATE 2 <sup>ème</sup> SESSION
<b>UE 1.2 S3 Santé publique et économie de la santé COMPETENCE 5</b>	Etude de population avec identification des besoins en santé	Ecrit en groupe en interprofessionnalité dans le cadre du service sanitaire	Le mercredi 31 janvier 2024 Dépôt sur m@delein-e à 17h30 dernier délai	Le mercredi 06 mars 2024 Dépôt sur m@delein-e à 17h30 dernier délai
<b>UE 2.5 S3 Processus infectieux et inflammatoire COMPETENCE 4</b>	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit Individuel	Le vendredi 1 <sup>er</sup> décembre 2023 de 8h30 à 10h00	Le mardi 30 janvier 2024 de 8h30 à 10h00
<b>UE 2.8 S3 Processus obstructifs COMPETENCE 4</b>	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit Individuel	Le jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 15h30	Le mardi 30 janvier 2024 de 11h00 à 12h30
<b>UE 2.11 S3 Pharmacologie et thérapeutiques COMPETENCE 4</b>	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit Individuel	Le mercredi 29 novembre 2023 de 8h30 à 10h00	Le mercredi 31 janvier 2024 de 8h30 à 10h00
<b>UE 3.2 S3 Projet de soins infirmiers COMPETENCE 2</b>	Elaboration d'un projet de soin avec présentation des interventions interdisciplinaires	Écrit en groupe restreint	Mise en ligne du sujet le 11/12/23 à 17h00 Rendu le 14/12/23 à 12h00 dernier délai Dépôt fichier	Mise en ligne du sujet le 23/01/24 à 9h00 Rendu le jeudi 1er Février 2024 à 12h00 dernier délai Dépôt fichier sur m@delein-e
<b>UE 3.3 S3 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité COMPETENCE 9</b>			Mise en ligne du sujet le 11/12/23 à 17h00 Rendu le 14/12/23 à 12h00 dernier délai Dépôt fichier	Mise en ligne du sujet le 23/01/24 à 9h00 Rendu le jeudi 1er Février 2024 à 12h00 dernier délai Dépôt fichier sur m@delein-e
<b>UE 4.2 S3 Soins relationnels COMPETENCE 6</b>	Mise en situation d'entretien	Situation simulée	Le vendredi 08 décembre 2023 de 13h30 à 17h30 Ou Le mardi 12/12/23 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30 Ou Le mercredi 13/12/23 13h30 à 17h30	Le jeudi 18 Janvier 2024 13h30 à 17h00
<b>UE 4.6 S3 Soins éducatifs et préventifs COMPETENCE 5</b>	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation	Ecrit Individuel	Le jeudi 30 Novembre 2023 de 10h00 à 12h00	Le mercredi 17 Janvier 2024 de 14h00 à 16h00
<b>UI 5.3 S3 Communication et conduite de projet COMPETENCES 2 et 6</b>	Elaboration d'un projet de soin	Ecrit Individuel	Le vendredi 15 Décembre 2023 de 9h00 à 11h30	Vendredi 26 janvier 2024 de 8h30 à 11h00
<b>UE 6.2 S3 Anglais</b>	Epreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	Ecrit Individuel	Le jeudi 14 Décembre 2023 de 16h30 à 17h00	Le mercredi 31 janvier 2024 de 11h00 à 11h30

**ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 3 et SEMESTRE  
4 - PROMOTION 2022/2025**

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE	DATE 2 <sup>ème</sup> SESSION
<b>UE 1.3 S4 Législation, éthique, déontologie COMPETENCE 7</b>	Travail écrit d'analyse d'une situation de soin avec questionnaire éthique	Ecrit en groupe restreint	Mise en ligne du sujet le vendredi 17 mai 2024 à 17h00 Rendu le jeudi 23 mai 2024 à 18h00 dernier délai dépôt fichier	Mise en ligne du sujet le lundi 24 juin 2024 à 17h00 Rendu le mercredi 3 Juillet 2024 à 17h30 dernier délai Dépôt fichier
<b>UE 2.7 S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs COMPETENCE 4</b>	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit individuel	Le vendredi 17 Mai 2024 de 09h00 à 10h30	Le lundi 1 <sup>er</sup> Juillet 2024 de 9h30 à 11h00
<b>UE 3.4 S4 Initiation à la démarche de recherche COMPETENCE 8</b>	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	Ecrit individuel	Le mardi 16 Avril 2024 de 08h30 à 11h30	Le lundi 1er Juillet 2024 de 13h30 à 16h30
<b>UE 3.5 S4 Encadrement des professionnels de soins COMPETENCE 10</b>	Présentation d'une situation d'encadrement	Oral en groupe restreint	Le lundi 13 Mai 2024 de 8h30 à 12h30	Le mardi 2 Juillet 2024 de 16h00 à 17h30
<b>UE 4.3 S4 Soins d'urgence COMPETENCE 4</b>	Analyse d'une situation de soins d'urgence	En groupe restreint	Le jeudi 23 Mai 2024 de 8h30 à 17h30	Le mardi 2 Juillet 2024 de 13h30 à 15h30
<b>UE 4.4 S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical COMPETENCE 4</b>	Pose d'une transfusion sanguine en situation simulée	Mise en situation individuelle	Le mercredi 29 mai 2024 de 8h30 à 17h30 ou Le jeudi 30 mai 2024 de 8h30 à 17h30	Le jeudi 4 Juillet 2024 de 8h30 à 17h30

<b>UE 4.5 S4 Soins infirmiers et gestion des risques COMPETENCE 7</b>	Analyse d'un incident critique	Ecrit en groupe	Mise en ligne du sujet le 13 Mai 2024 à 17h00  Travail écrit en groupe Le 16 Mai 2024 Dépôt dossier sur m@delein-e à 17h dernier délai	Mise en ligne du sujet le 01 Juillet 2024 à 17h00  Travail écrit en groupe Le 5 juillet 2024 De 14h à 17h Dépôt dossier sur m@delein-e à 17h dernier délai
<b>UE 4.6 S4 Soins éducatifs et préventifs COMPETENCE 5</b>	Action éducative individuelle ou collective auprès d'une personne ou d'un groupe	Démarche éducative écrite en individuel sur table	Le vendredi 24 Mai 2024 de 9h00 à 11h00	Le mercredi 3 Juillet 2024 de 13h30 à 15h30
<b>UI 5.4 S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires COMPETENCES 5 et 10</b>	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	Présentation orale en groupe restreint	Le mardi 28 Mai 2024 de 8h30 à 12h30	Le vendredi 5 juillet 2024 de 10h00 à 11h30
<b>UE 6.2 S4 Anglais</b>	Traduction d'un article professionnel	Ecrit individuel	Le lundi 6 Mai 2024 de 8h30 à 9h30	Le vendredi 5 Juillet 2024 de 8h30 à 9h30
<b>Service Sanitaire des Étudiants en Santé S4</b>	Présence en stage et Réalisation du rapport de fin d'intervention	Ecrit en groupe en interprofessionnalité dans le cadre du service sanitaire	Le lundi 15 avril 2024 à 19h00 dernier délai dépôt fichier	En attente



**L'organisation de la 3<sup>ème</sup> année de formation :**

**LA TROISIEME ANNEE DE FORMATION EN SOINS**

**INFIRMIERS**

**Promotion 2021/2024**

**Année 2023/2024**

**1/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES**

**Finalités :**

L'étudiant tendra à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif. Il sera capable d'analyser et de s'adapter à toute situation de santé et de prendre des décisions éclairées. Pour ce faire, il s'appuiera sur son raisonnement clinique tout en respectant les principes éthiques, dans les limites de son champ de compétences. Il mènera des interventions en autonomie et en équipe pluri-professionnelle.

L'étudiant s'attachera à prendre en soin la personne soignée dans toute sa singularité, en considérant la maladie comme une expérience vécue par le patient (G. Canguilhem : le normal et le pathologique)<sup>9</sup>.

**Eléments clés :**

Les éléments clés sont en lien avec les compétences et les unités d'enseignements abordées en S5 et S6 :

- Altérité, humanité, relation à l'autre, singularité, principes éthiques et déontologie
- Professionnalisation (adaptabilité - autonomie - identité professionnelle - positionnement - responsabilité – réflexivité et encadrement)
- Organisation des actes et activités de soins en collaboration avec l'équipe pluri-professionnelle
- Solidarité, entraide et souci de l'autre
- Qualité et sécurité des soins
- Initiation à la recherche en soins infirmiers

---

<sup>9</sup> Georges Canguilhem, le normal et le pathologique (*essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique*, 1943, *Nouvelles réflexions concernant le normal et le pathologique*, 1963-1966), PUF, 1966, coll « quadrige », 5<sup>ème</sup> éd, 1994

### Fil conducteur:

Au cours de la L3, l'étudiant va développer l'ensemble des compétences et tendra à poursuivre son processus de professionnalisation.

L'alternance intégrative permettra à l'étudiant d'acquérir les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires pour devenir un professionnel responsable, autonome, compétent et réflexif.

L'étudiant s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage, il élabore son curriculum vitae en vue de son insertion professionnelle, et prospecte pour son stage préprofessionnel.

La posture du formateur est d'accompagner l'étudiant dans le développement de ses compétences humaines, citoyennes et professionnelles. Le formateur s'appuiera sur le potentiel et les ressources de l'apprenant et tiendra compte de son rythme de progression.

Parmi les méthodes pédagogiques utilisées, la simulation favorise l'observation clinique du patient, la mobilisation des connaissances et le développement du raisonnement clinique du futur professionnel. La simulation participe à la prise de décision individuelle et/ou collective pour une prise en soins de qualité du patient.

Les mises en situation au cours des TD / TP, permettent aussi, en équipe, d'identifier les risques liés à la situation. Elles facilitent l'anticipation des gestes, comportements et attitudes nécessaires pour sécuriser la prise en soin du patient, et la mise en œuvre de façon adaptée des décisions thérapeutiques.

#### ▪ Le développement des compétences

**La compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »** est finalisée au cours du semestre 5 avec les unités d'enseignement suivantes : UE 2.6 « processus psychopathologiques », UE 2.9 « processus tumoraux », UE 2.11 « pharmacologie et thérapeutiques », UE 4.4 « thérapeutiques et contribution au diagnostic médical », UE 4.7 « soins palliatifs et fin de vie », UE 5.5 « mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins » et UE 5.7 « optionnelle ».

En troisième année, l'étudiant prend davantage conscience des **responsabilités** de la profession. Toutes les connaissances acquises à ce jour sont mobilisées. Les situations de soins sont analysées et les activités de soins sont effectuées en prenant en compte **le consentement** de la personne et en respectant les règles de bonnes pratiques notamment **l'identitovigilance**.

L'étudiant doit s'auto évaluer pour identifier ses axes d'amélioration et ainsi solliciter les soignants afin de réaliser les activités de soins et développer les compétences restant à acquérir.

Selon les besoins des étudiants, un renforcement pédagogique sur des activités est proposé par les formateurs au semestre 6.

**La compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »** est renforcée entre autre dans l'unité d'enseignement 4.2 « soins relationnels ». Au semestre 5, l'étudiant doit être capable d'analyser des situations complexes, d'adapter sa relation à la personne tout en prenant en compte sa singularité.

La relation est le fondement de notre métier ; l'étudiant développe sa dextérité pour se détacher de la technique et privilégier la relation.

De plus, l'étudiant identifie ses limites et points forts en développant la connaissance de soi.

**La compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »** est mobilisée dans les unités d'enseignement 4.8 « qualité des soins, évaluation des pratiques » et 5.6 « analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles ».

En L3, l'étudiant analyse ses pratiques et celles de ses pairs, au regard de la réglementation, des données probantes, de l'éthique et de la déontologie. Il identifie les améliorations possibles et propose des réajustements. Il s'inscrit dans une dynamique institutionnelle d'amélioration de la qualité des soins et développe sa posture réflexive.

**La compétence 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »** est finalisée dans les unités d'enseignement 3.4 « initiation à la démarche de recherche », l'UE 5.6 « analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles » et l'UE 6.2 « anglais ».

L'étudiant en 3<sup>ème</sup> année utilise des outils et des méthodes afin d'analyser sa pratique et celle de ses pairs. Il utilise des données scientifiques et professionnelles afin de faire évoluer les pratiques en tenant compte de son niveau de formation.

L'initiation à la démarche de recherche est une base pouvant leur permettre de poursuivre dans un cursus universitaire de type Master (santé publique, pratiques avancées...). L'étudiant identifie le fait que la recherche est et doit être au service de la pratique.

**La compétence 9 « Organiser et coordonner les interventions soignantes »** s'acquiert au semestre 5 à travers les UE 2.11 « pharmacologie et thérapeutiques », UE 3.3 « rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité » et UE 5.5 « mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins ».

L'étudiant en 3<sup>ème</sup> année sera capable de prioriser les soins, de les coordonner et de travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire pour la prise en soins des personnes d'un secteur d'activités. Afin de s'adapter à l'évolution des besoins en santé de la population et au contexte actuel, l'étudiant identifiera la mise en place de la téléconsultation.

L'étudiant doit prendre en compte la nécessité du travail en réseau pour une prise en soins holistique et efficiente de la personne soignée (réseau, HAD, parcours de soins, PMI, psychiatrie de liaison, etc).

Il assure la continuité des soins en réalisant des transmissions fiables et pertinentes sur les outils adaptés. Au cours de la formation et particulièrement en 3<sup>ème</sup> année, l'étudiant construit et affine son projet professionnel.

▪ **Les unités d'intégration**

L'unité d'intégration 5.5.S5 mobilise plus particulièrement les compétences 4 et 9 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » et « Organiser et coordonner des interventions soignantes ».

Chaque situation clinique étudiée favorise la mobilisation des compétences acquises antérieurement et permet à l'étudiant d'asseoir ses capacités d'analyse au travers de son raisonnement clinique. L'étude de situations prévalentes conduit également l'étudiant à développer sa réflexivité, à faire évoluer ses représentations et facilite ainsi la transférabilité.

L'unité d'intégration 5.6.S6 amène l'étudiant, au terme de sa formation, à concrétiser son questionnement sur les pratiques professionnelles en réalisant un travail d'initiation à la démarche de recherche.

▪ **Les analyses de pratiques et de situations professionnelles**

Les analyses de pratiques ont pour but de développer la réflexivité. En 3<sup>ème</sup> année, l'analyse permet à l'étudiant de se questionner sur sa pratique et celle de ses pairs en faisant preuve d'épochè. Au cours de l'année une analyse de pratique en collectif sera réalisée sur la thématique de la conscience professionnelle.

▪ **Les groupes d'alternance intégrative/soutenance de stage**

Ces groupes ont pour objectif d'accompagner l'apprenant dans le processus de professionnalisation, la construction de l'identité professionnelle et les traversées parfois douloureuses ou questionnantes que les situations humaines peuvent générer.

Ce groupe «alternance intégrative et soutenance de stage » doit contribuer au bien-être psychologique de l'apprenant en devenir de soignant, à la qualité des soins dispensés dans un contexte parfois déstabilisant et face à des injonctions paradoxales pour le soignant par un éclairage des situations rencontrées.

**FORMATEURS COORDINATEURS**

- C.DELIN
- F. ETIENNE
- J. LEMOINE
- D. ROUSSEL
- C.TRUCHELUT

## **2/ ORGANISATION GENERALE**

La programmation posée en L3, doit permettre à l'étudiant de visualiser l'alternance et d'anticiper sur l'organisation de ses apprentissages théoriques et pratiques.

La troisième année se déroulera du 4 Septembre au 7 juillet 2024.

15 semaines de formation à l'IFSI dont **525 H**

25 semaines de formation en **stage** **875 H**

**TPG** **90 H**

4 semaines de **vacances** **140 H**

- 2 semaines du 25/12/23 au 07/01/24
- 1 semaine du 08/04/24 au 14/04/24
- 1 semaine du 01/07/24 au 07/07/24

### **Organisation des unités d'enseignement :**

Les unités d'enseignement s'appuient sur des méthodes pédagogiques innovantes (enseignement à distance, simulation en santé...) et ancrées sur les pratiques professionnelles, afin de poursuivre la mobilisation des prérequis, l'acquisition des connaissances, capacités et qualités requises à la future profession d'infirmier.

Ces méthodes visent :

- l'appropriation des connaissances, avec transfert dans les situations de soins auprès des personnes soignées
- l'évolution personnelle et professionnelle de l'étudiant par une participation active et effective de celui-ci à sa formation

## Semestre 5

Unités d'enseignement		CM	TD	Compétence	ECTS
<b>2 SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES</b>					
2.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus psychopathologiques <u>F.Etienne</u>/J.Lemoine</li> </ul>	30h	10h	4	2
2.9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus tumoraux C.Delin/<u>D. Roussel</u></li> </ul>	30h	10h	4	2
2.11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pharmacologie et thérapeutiques <u>C.Truchelut</u>/J.Lemoine</li> </ul>	30h	10h	4	2
<b>3 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES</b>					
3.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôles infirmiers organisation du travail et inter-professionnalité D.Roussel/<u>C.Delin</u></li> </ul>	10h	20h	9	2
<b>4 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS</b>					
4.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soins relationnels <u>F.Etienne</u>/D.Roussel</li> </ul>	0h	20h	6	1
4.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical <u>J.Lemoine</u>/C.Truchelut</li> </ul>	6h	34h	4	2
4.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soins palliatifs et de fin de vie F.Etienne/<u>D. Roussel</u></li> </ul>	10h	20h	4	2
<b>5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE</b>					
5.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins F.Etienne/ <u>J.Lemoine</u></li> </ul>		40h	4 et 9	4
<b>6. METHODES DE TRAVAIL</b>					
6.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anglais <u>D.Roussel</u>/<u>J.Lemoine</u></li> </ul>		10h	8	2
5.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>UE Optionnelle <u>CD/DD/FE/DR/JL/JMD/CT</u></li> </ul>		10h	7 et 8	2
5.8	Stage professionnel 10 semaines				10

## Semestre 6

Unités d'Enseignement		CM	TD	Compétence	ECTS
<b>3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES</b>					
3.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiation à la démarche de recherche <b>C.Delin/ C.Truchelut</b></li> </ul>	20h	10h	8	2
<b>4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS</b>					
4.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité soins infirmiers et évaluation des pratiques <b>F.Etienne/J.Lemoine</b></li> </ul>	30h	20h	7	3
<b>5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE</b>					
5.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles <b>C.Delin/ C.Truchelut</b></li> </ul>		40h	7 et 8	8
<b>6. METHODES DE TRAVAIL</b>					
6.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anglais <b>D.Roussel/J.Lemoine</b></li> </ul>		5h	8	1
5.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>UE optionnelle F.Etienne/<b>D.Roussel</b></li> </ul>		10h	7 et 8	1
5.8	Stage professionnel 15 semaines				15

### Suivi pédagogique

Il a lieu en individuel avec le formateur référent du suivi pédagogique de l'étudiant. L'accompagnement est renforcé au travers de la guidance proposée pour le travail d'initiation à la recherche.

### **Organisation des stages**

Pour le semestre 5 et 6, la durée des stages est de :

10 semaines pour le stage S5 :

S5 A : 5 semaines : du 11/09 au 15/10/23

S5 B : 5 semaines : du 20/11 au 24/12/23

15 semaines pour le stage S6 :

S6 A : 5 semaines : du 05/02 au 10/03/24

S6 B : 10 semaines : du 15/04 au 19/06/24



**ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DES SEMESTRES 5 et 6 - PROMOTION 2021/2024**

<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 5</b>	<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>FORME</b>	<b>DATE</b>	<b>A CORRIGER POUR</b>	<b>DATE 2<sup>ème</sup> SESSION</b>
UE 2.6 Processus psychopathologiques <b>COMPETENCE 4</b>	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit individuel	Le 13/11/23 De 14h00 à 16h00	08/01/24	Le 09/02/24 De 14h30 à 16h30
UE 2.9 Processus tumoraux <b>COMPETENCE 4</b>	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit individuel	Le 25/01/24 De 8h30 à 10h30	22/02/24	Le 21/03/24 De 08h30 à 10h30
UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutique <b>COMPETENCE 4</b>	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit individuel	Le 16/11/23 De 13h30 à 15h30	08/01/24	Le 08/03/24 De 14h30 à 16h30
UE 3.3 Rôles IDE, organisation du travail et interprofessionnalité <b>COMPETENCE 9</b>	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant	Ecrit individuel	Rendu le 20/12/23 de 09h00 à 17h00	22/01/24	Rendu réajustement Le 20/03/24 entre 12h00 et 12h30 dernier délai

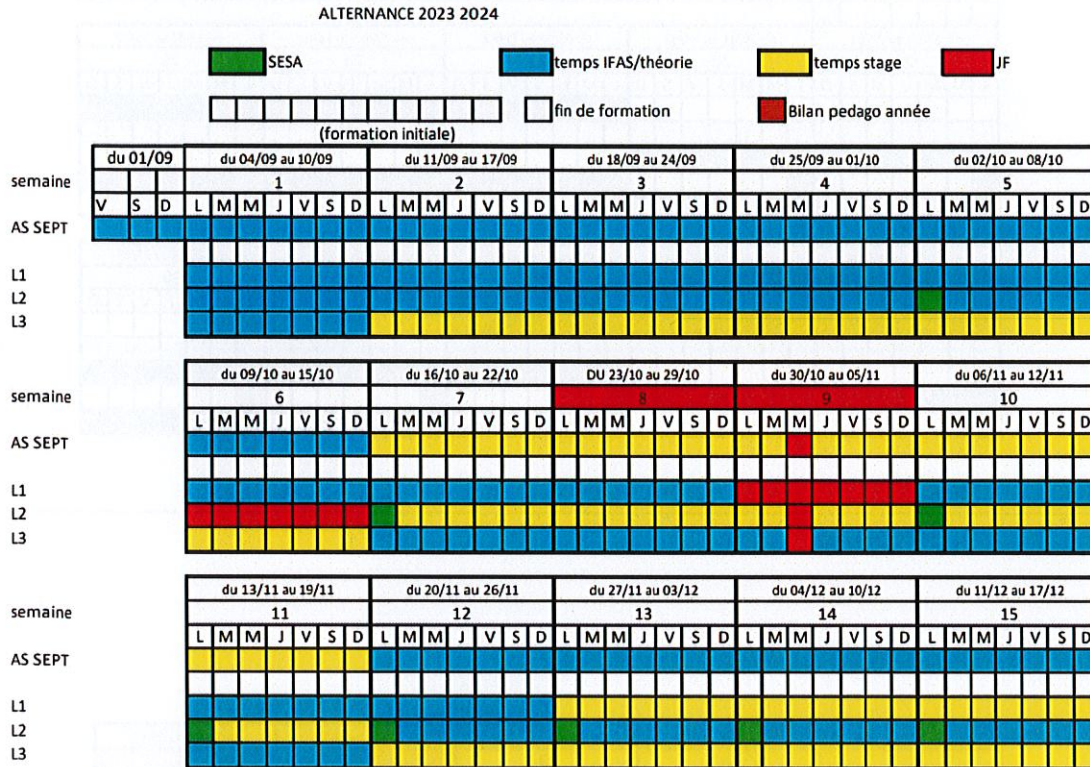
UE 4.2 Soins relationnels <b>COMPETENCE 6</b>	Analyse d'une situation relationnelle	Situation Simulée	Les 29 et 30 janvier 2024 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Selon organisation		Le 05/04/24 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical <b>COMPETENCE 4</b>	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	Pratique individuelle Injection dans les CCI	Les 31 janvier et 1 <sup>er</sup> février 2024 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Selon organisation		Le 23/02/24 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie <b>COMPETENCE 4</b>	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo...) de soins palliatifs et/ou de fin de vie.	Ecrit individuel	Le 23/01/24 De 08h30 à 11h30	04/03/24	Le 04/04/24 De 08h30 à 11h30
UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins <b>COMPETENCE 4 et 9</b>	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	Ecrit en groupe restreint	Le 25/01/24 De 13h30 à 17h30 travail en groupe rendu dépôt dossier tapuscrit le 25/01/24 à 17h30 dernier délai	11/03/24	Le 05/04/24 De 8h30 à 12h30 travail en groupe rendu dépôt dossier tapuscrit le 05/04/24 à 12h30 dernier délai

UE 5.7 optionnelle <b>COMPETENCE 7 et 8</b>	Compte rendu oral des éléments découverts dans le module optionnel	Présentation orale à partir d'un support écrit Et l'implication personnelle	Le 26/01/24 de 13h30 à 15h00		Le 20/02/24 De 8h30 à 10h00
UE 6.2 Anglais	Présentation en anglais d'un article professionnel	Oral en binôme	Le 18/01/24 de 17h30 à 19h30 selon l'organisation		Le 14/03/24 De 19h00 à 19h30

<b>UNITES D'ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 6</b>	<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>FORME</b>	<b>DATE</b>	<b>A CORRIGER POUR</b>	<b>DATE 2<sup>ème</sup> SESSION</b>
UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche <b>COMPETENCE 8</b>	Travail écrit, mémoire de fin d'études <u>Note d'étape</u>	Ecrit	A rendre Le 13/03/24 De 12h00 à 13h00 Document tapuscrit	09/04/24	A rendre Le 23/08/24 De 13h30 à 14h00 Document tapuscrit
UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques <b>COMPETENCE 7</b>	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	Ecrit individuel	Le 03/04/24 De 08h30 à 12h30	30/05/24	Le 23/08/24 De 8h30 à 12h30
UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement			A rendre le 16/05/24 de 09h00 à 17h00		Rendu le 23/08/24 14h30 dernier délai

des données scientifiques et professionnelles <b>COMPETENCE 7 et 8</b>	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	<b>Ecrit et soutenance</b>	ou par voie postale cachet de la poste faisant foi  Soutenance TFE Semaines du 27/05/2024 et du 07/06/2024		<b>Soutenance TFE Les 29 et 30 août 2024</b>
UE 5.7 optionnelle	Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	<b>Présentation orale à partir d'un support écrit/implication personnelle</b>	Le 28 et 29/03/24 De 8h30 à 12h30 et De 13h30 à 17h30		<b>Le 23/08/24 De 14h30 à 17h30</b>
UE 6.2 Anglais	Rédaction de l'abstract du travail de fin d'études	<b>Ecrit</b>	Le 16/05/24 De 9h00 à 17h00		<b>Le 23/08/24 14h30 dernier délai</b>

# Annexe : alternance



semaine	du 18/12 au 24/12							du 25/12 au 31/12							du 01/01 au 07/01							du 08/01 au 14/01							du 15/01 au 21/01						
	16							17							18							19							20						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 22/01 au 28/01							du 29/01 au 04/02							du 05/02 au 11/02							du 12/02 au 18/02							du 19/02 au 25/02						
	21							22							23							24							25						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			

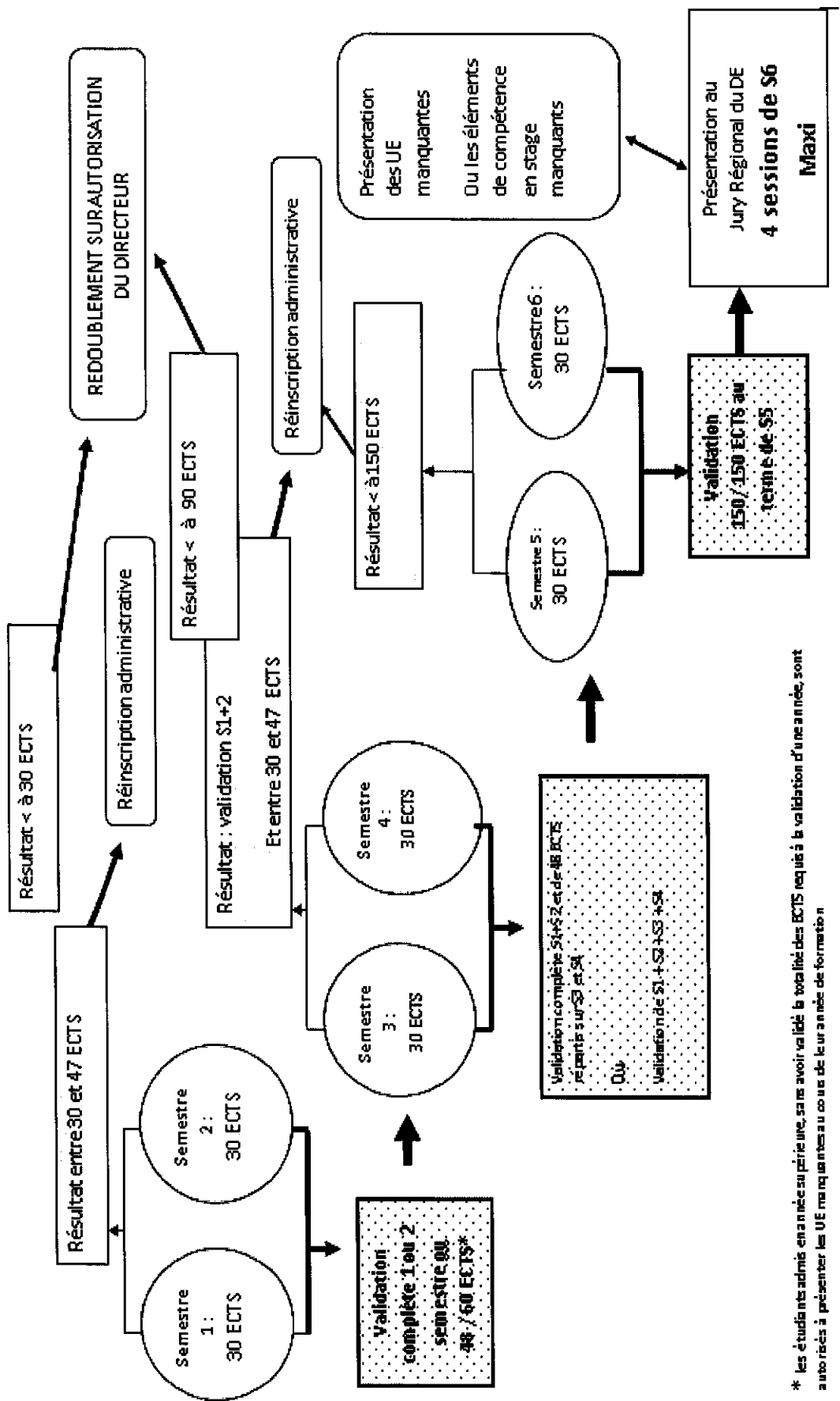
  

semaine	du 26/02 au 03/03							du 04/03 au 10/03							du 11/03 au 17/03							du 18/03 au 24/03							du 25/03 au 31/03						
	26							27							28							29							30						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 01/04 au 07/04							du 08/04 au 14/04							du 15/04 au 21/04							du 22/04 au 28/04							du 29/04 au 05/05						
	31							32							33							34							35						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 06/05 au 12/05							du 13/05 au 19/05							du 20/05 au 26/05							du 27/05 au 02/06							03/06 au 09/06						
	36							37							38							39							40						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 10/06 au 16/06							du 17/06 au 23/06							du 24/06 au 30/06							du 01/07 au 07/07							du 08/07 au 14/07						
	41							42							43							44							45						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			
AS SEPT																																			



\* Les étudiants admis en année supérieure, sans avoir validé la totalité des ECTS requis à la validation d'une année, sont autorisés à présenter les UE manquantes au cours de leur année de formation.

